

PANORAMA DE LA VIE ASSOCIATIVE

DE L'EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG

**Rapport d'enquête de l'observatoire local
de la vie associative de l'Eurométropole de Strasbourg**

Octobre 2025

Sommaire

Sommaire	p. 3-4
-----------------------	---------------

Partie I: Avant-propos	p. 5-7
-------------------------------------	---------------

Edito de la Maison des Associations de Strasbourg	p. 5
Edito du réseau national des Maisons des Associations.....	p. 6
Observer pour agir ensemble.....	p. 7
La Démarche d'Observation Locale de la Vie des Associations (OLVA).....	p. 7
Les origines de la démarche OLVA.....	p. 7
Les enjeux et objectifs de la démarche OLVA	p. 7

Partie II: La méthodologie d'enquête	p. 8-12
---	----------------

Indicateurs d'enquête diffusion et sources.....	p. 8
Le choix d'une diffusion large	p. 8
Le questionnaire	p. 8
Les sources.....	p. 8
L'échantillon collecté.....	p. 9
Les traitements effectués sur la base de données	p. 9
Redressements des données.....	p. 9
Le secteur d'activité, une donnée clef	p. 10-11
Les croisements entre les variables	p. 12

Partie III: le territoire étudié	p. 13
---	--------------

Portrait du territoire	p. 13
------------------------------	-------

Partie IV: le tissu associatif à l'Eurométropole de Strasbourg. p. 14-52	
---	--

Les associations actives	p. 14-15
Le profil des associations	p. 16
Année de création.....	p. 16
Aire d'intervention	p. 17
Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV)	p. 18-19
Le public des associations.....	p. 19
Appartenance à un réseau	p. 20
Utilisation de la Maison des Associations de Strasbourg	p. 21

Sommaire

Les membres de l'association.....	p. 21-26
Les adhérents	p. 21-22
Les bénévoles	p. 22-24
Le poids du bénévolat associatif.....	p. 24-25
La gouvernance des associations	p.26
Les modes de gouvernance.....	p. 26-27
Les conseils d'administration	p. 26-27
Les bureaux.....	p. 27
Profil des dirigeants	p. 28-32
Les moyens des associations.....	p.33-43
L'emploi salarié	p. 33
Les chiffres clés de l'emploi associatif à l'Eurométropole de Strasbourg.....	p. 33
Taille des établissements	p. 34
L'emploi associatif dans les principaux secteurs d'activité.....	p. 34-35
Caractéristiques de l'emploi associatif	p.35-36
Les financements.....	p.37
Le montant des comptes.....	p. 37-40
Origine des financements publics.....	p. 41-42
Locaux.....	p. 43
Les perspectives des associations	p. 44-45
Les difficultés et besoins des associations	p. 46
Les principaux besoins exprimés.....	p. 46
Les besoins prioritaires selon le recours à l'emploi	p. 47-48
Le manque de bénévoles et les difficultés de renouvellement des gouvernances.....	p. 49-52
Conclusion	p. 53
Annexe	p. 54
La nomenclature des secteurs d'activité.....	p. 54

Partie I :

Avant-propos

Édito de la Maison des Associations de Strasbourg

[Prendre le pouls des associations pour mieux les accompagner](#)

Après une première « photographie » du tissu associatif strasbourgeois réalisée en 2021, la Maison des Associations de Strasbourg a choisi de renouveler l'expérience en 2025 de l'Observatoire Local de la Vie Associative en s'associant au RNMA, en partenariat avec Alsace Mouvement Associatif, la Collectivité européenne d'Alsace et le Carré des Associations à Mulhouse.

Cet OLVA vient nourrir les politiques publiques de soutien à la vie associative proposées et mises en œuvre par les collectivités publiques et l'ensemble des partenaires des associations, ainsi que le projet associatif de la Maison des Associations, renouvelé fin 2025 pour les 5 prochaines années au service de la vie associative locale.

Depuis 2021, les contraintes et les attentes des associations évoluent et nous devons les intégrer dans nos réponses, tout comme le périmètre d'action de la Maison passé à l'échelle de l'Eurométropole de Strasbourg et ses 33 communes. C'est la raison pour laquelle nous avons fait le choix de porter l'analyse de l'OLVA édition 2025 à l'échelle de l'agglomération, et non plus sur la seule ville-centre de Strasbourg.

Ces résultats nous accompagneront dans les mois et années à venir et seront mis à profit pour continuer à mieux répondre aux besoins du territoire et à œuvrer collectivement dans le sens de l'intérêt général.

[Tristan Boursico, président de la Maison des Associations de Strasbourg](#)

Édito du Réseau National des Maisons des Associations

Observer pour agir ensemble

Malgré d'importants progrès sur le plan national, la connaissance de la vie associative à l'échelle locale reste encore très lacunaire. La démarche d'observation locale de la vie associative, développée par le Réseau National des Maisons des Associations depuis 2006, part du constat de l'absence, ou tout au moins du caractère très disparate, des données relatives aux associations, tout particulièrement au niveau local. À tel point que le discours tenu sur les associations est parfois en décalage avec la réalité rencontrée sur le terrain. Il est donc nécessaire de disposer de connaissances précises et actualisées sur la structuration et les besoins des associations. Il faut se donner de bons outils pour agir ! C'est pourquoi le réseau a développé en collaboration avec Viviane Tchernonog, chercheuse au CNRS, la méthodologie OLVA, d'observation locale de la vie associative. Elle s'appuie sur une enquête de proximité auprès des associations du territoire. Applicable au niveau local, elle permet de comparer les données obtenues sur le territoire à celles obtenues au niveau national ou sur d'autres territoires ayant mis en place des observatoires locaux.

Cela permet de mesurer les spécificités du tissu associatif et d'adapter son appui pour répondre au mieux aux besoins repérés localement, ou encore d'évaluer les politiques publiques mises en place. Ainsi les observatoires locaux de la vie associative produisent des connaissances locales sur le tissu associatif, mais ils sont aussi un outil d'interconnaissance et de partage. En effet, les OLVA associent largement les acteurs concernés par le fait associatif sur le territoire, acteurs associatifs et institutionnels, chefs de service, élus, têtes de réseau, chercheurs, étudiants...

Ce croisement de regards sur les enjeux du tissu associatif local fait naître des dynamiques locales entre les acteurs de la vie associative entre eux et avec leurs partenaires. L'observation locale partagée n'est donc pas une fin en soi, mais le début d'un long processus vertueux de co-construction entre les parties prenantes au service du développement de la vie associative sur le territoire.

Fabienne Orban, administratrice du RNMA

La démarche d'Observation Locale de la Vie Associative (OLVA)

Les origines de la démarche OLVA

La démarche d'observation locale de la vie associative part du constat de l'absence - ou, tout au moins, du caractère très disparate des données relatives aux associations, tout particulièrement au niveau local. Or, les moyens d'analyser le tissu associatif local sont très restreints et les données publiques très rares. Ce manque de connaissance sur les réalités de la structuration des tissus associatifs locaux limite la capacité des acteurs concernés par la vie associative à répondre aux enjeux et besoins. Il était donc nécessaire de développer des outils permettant de disposer de connaissances locales, précises et actualisées pour encourager l'action. C'est pourquoi le réseau national des Maisons des Associations a développé en collaboration avec Viviane Tchernonog, chercheuse au CNRS, la méthodologie OLVA, d'observation locale de la vie associative. Cette méthodologie s'appuie sur une enquête de proximité auprès des associations du territoire qui permet de mesurer les spécificités de son tissu associatif et d'adapter son appui pour répondre au mieux aux besoins repérés localement.

Les enjeux et objectifs de la démarche OLVA

« Observer pour agir », telle est l'ambition de la démarche OLVA. Elle vise à construire une connaissance des réalités locales, mais celle-ci n'a de sens que si elle mène à l'action. La matière collectée via l'observation a vocation à être partagée et mise en débat localement entre

les acteurs concernés du territoire pour co-construire les réponses adaptées aux enjeux exprimés dans l'enquête.

La démarche OLVA permet de:

- Construire une connaissance des réalités du secteur associatif local et de repérer ses spécificités
- Identifier les besoins et attentes des associations du territoire
- Aider la décision des acteurs de l'appui à la vie associative (collectivités, point d'appui à la vie associative, têtes de réseaux, fédérations) et de co-construire un plan d'actions en faveur du développement du secteur
- Communiquer sur l'image du secteur à partir de données objectivées
- Structurer et d'aider à la qualification des acteurs locaux du soutien à la vie associative
- Mettre en débat les enjeux de la vie associative locale
- Évaluer l'impact des actions de soutien à la vie associative menées

L'observatoire local de la vie associative en Alsace est co-piloté par un partenariat original qui associe deux collectivités (la Collectivité européenne d'Alsace et la Ville de Mulhouse au travers du Carré des associations), une association (la Maison des associations de Strasbourg) et un réseau (Alsace Mouvement associatif). Ces structures ont été accompagnées par le Réseau National des Maisons des Associations (RNMA) dans la mise en place de l'observatoire et dans l'analyse des données.

PARTIE II :

La méthodologie d'enquête

Indicateurs d'enquête diffusion et sources

Le choix d'une diffusion large

Les faibles connaissances sur la structuration du tissu associatif du territoire ne permettent pas la constitution d'un panel sur lequel nous pourrions étudier les comportements des associations. Nous avons donc fait le choix d'une collecte la plus large et diversifiée possible sur laquelle des redressements ont été effectués (« corrections » de l'échantillon pour le rendre plus représentatif - cf. Redressement de données à partir de caractéristiques connues du tissu associatif, en l'occurrence le recours à l'emploi).

L'enquête a été diffusée du 03/03/2025 au 31/06/2025 à partir de questionnaires

en ligne et en version papier.

Le questionnaire

Le questionnaire se base sur le tronc commun composé de 4 parties principales : profil des associations, les membres (adhérents, bénévoles, dirigeants), les moyens (financements, ressources humaines, locaux), et les perspectives et besoins.

Les sources

Les principales sources de données de ce rapport d'enquête sont les données collectées par l'enquête OLVA. D'autres données ont également été mobilisées : les données INSEE Flores de 2021 sur l'emploi associatif ; les travaux réalisés par Recherche

et Solidarité sur les créations d'associations au niveau du département et de la région ; et le répertoire de la population 2022.

Tout au long de ce rapport nous réalisons quelques comparaisons entre les résultats produits par le Paysage Associatif français¹ et l'enquête OLVA, afin de tester les résultats nationaux et locaux et identifier les spécificités territoriales.

Néanmoins il est important de souligner que la présente enquête et le Paysage Associatif Français présentent un décalage concernant l'année de collecte de données, ainsi que des différences de traitement de données. Ainsi, les comparaisons entre les deux enquêtes sont présentées à titre indicatif.

L'échantillon collecté et traitements

L'échantillon collecté

La diffusion de l'enquête a permis de collecter 703 questionnaires à l'échelle de l'Eurométropole de Strasbourg. À la suite du travail de nettoyage des questionnaires non exploitables, nous comptons 591 questionnaires exploitables.

Il est important de souligner que l'enquête a été diffusée au niveau de l'Alsace avec une collecte de 2 522 questionnaires et 1974 questionnaires exploitables. Afin de constituer l'échantillon pour l'Eurométropole de Strasbourg nous avons construit une sous population avec les associations qui ont une activité sur le territoire. Autrement dit, l'échantillon est constitué non seulement des associations qui ont son siège social sur l'Eurométropole mais de toutes les associations qui ont une action sur le territoire.

Nous comptons avec 217 associations qui ont leur siège à l'Eurométropole et 591 associations qui ont une activité sur le territoire. Cela constitue un échantillon solide pour l'analyse statistique.

Les traitements effectués sur la base de données

Nettoyage de la base :

- Suppression des doublons et questionnaires très incomplets
- Contrôles de cohérence pour repérer les erreurs de saisie (exemple budgets / nb salariés), correction des variables atypiques)
- Recodage des secteurs d'activité

Redressements des données

Le redressement vise à renforcer la représentativité de l'échantillon par rapport à la population réelle des associations étudiées. Il consiste à appliquer des pondérations aux réponses recueillies afin de corriger la sous ou surreprésentation de certains groupes.

Dans notre cas, le redressement porte spécifiquement sur le statut employeur des associations. En effet, les associations employeuses sont souvent surreprésentées dans les enquêtes, car elles disposent généralement de plus de ressources pour y répondre et perçoivent davantage l'intérêt de participer.

Pour procéder au redressement, nous estimons d'abord le nombre total d'associations présentes sur le territoire, en nous appuyant sur plusieurs sources: les données relatives à l'emploi associatif, les statistiques de création d'associations, ainsi que les données démographiques. À partir de cette estimation, nous déterminons la proportion réelle d'associations employeuses, puis nous ajustons l'échantillon en conséquence. Il est important de souligner que les moyennes ne sont pas redressées.

Le secteur d'activité, une donnée clef

Les secteurs d'activité des associations sont un élément clef pour comprendre la structuration d'un tissu associatif. En effet, le secteur d'activité détermine fortement l'action des associations, leur modèle économique, leur rapport aux pouvoirs publics, etc.

Néanmoins, la classification est un exercice complexe, notamment du fait de la pluriactivité de beaucoup d'associations. Pour assurer une homogénéité de chaque secteur, nous avons procédé au recodage des secteurs d'activité de chaque association à partir de leur objet.

Pour l'enquête, nous utilisons une nomenclature en 10 secteurs d'activité (cf. Tab. 1) qui peut être agrégé en 7 secteurs pour les besoins de l'analyse 2.

Nous avons également choisi de ne pas redresser l'échantillon sur la base des secteurs d'activité. En effet, sans connaissances précises de la répartition des associations par secteur d'activité à l'échelle locale, nous aurions dû utiliser la répartition nationale. Nous avons préféré nous appuyer sur la collecte effectuée par les acteurs locaux pour l'analyse. Cela permet de préserver les spécificités locales. En revanche, les éventuels biais de diffusion n'ont pas été corrigés, il faut donc en tenir compte dans la lecture des résultats.

Tab.1. Répartition des associations par secteur d'activité selon le recours à l'emploi

	Employeuse	Sans salarié	Ensemble des associations
Action de solidarité et humanitaire	5 %	9 %	9 %
Action sociale	13 %	5 %	6 %
Santé	4 %	6 %	6 %
Opinion, défense des droits et causes	4 %	7 %	6 %
Loisirs, vie sociale	8 %	15 %	14 %
Éducation, formation, insertion	7 %	5 %	5 %
Sport	19 %	21 %	20 %
Culture	28 %	26 %	26 %
Défense des intérêts économiques, développement local	4 %	3 %	3 %
Environnement	8 %	5 %	5 %
Total	100 %	100 %	100 %

Tab. 2. Répartition des associations par secteur d'activité selon la nomenclature du Paysage Associatif Français

	EMS	Territoire national
Humanitaire, social, santé	20 %	12 %
Défense des droits et causes	11 %	13 %
Loisirs	14 %	21 %
Éducation, formation, insertion	5 %	6 %
Sport	20 %	24 %
Culture	26 %	21 %
Gestion des services économiques et développement local	3 %	4 %
Total	100 %	100 %

L'échantillon collecté à l'échelle de l'Eurométropole de Strasbourg (EMS) présente nécessairement des différences par rapport aux données nationales. Ces différences tiennent à la fois aux spécificités du tissu associatif local, mais également aux biais de collecte qui peuvent influencer la lecture des résultats de l'enquête.

Les associations humanitaire, social et santé (regroupement des associations d'action de solidarité et humanitaire, action sociale et santé) sont représentées à l'Eurométropole de manière très différente qu'au niveau national, elles représentent 20 % des associations contre 12 % à l'échelle nationale. Il en va de même pour les associations de défenses des droits et des causes qui sont un peu mieux représentées à l'EMS (14 %) qu'à l'échelle nationale (13 %).

Le secteur culturel est le plus représenté à l'Eurométropole de Strasbourg. Il compte 26 % des associations du territoire, contre 21 % au niveau national. Au contraire, les secteurs sportif et de loisirs sont moins représentés sur le territoire (20 % et 14 % respectivement) qu'au niveau national (24 % et 21 % respectivement).

Les croisements entre les variables

Tout au long de ce rapport nous effectuons des croisements entre des variables, comme par exemple, le recours à l'emploi, les secteurs d'activité et la taille du budget. L'objectif est de mieux qualifier les réponses et ainsi mieux comprendre les phénomènes.

Il est important de souligner que nous sommes vigilants à la robustesse statistique dans les croisements de variables que nous présentons. Autrement dit, les variables ayant des effets significatifs avec un test de robustesse de la relation ; $p < 0,01$ (cela signifie que dans 99 % des cas, la corrélation observée n'est pas due au hasard), $p < 0,05$ (cela signifie que dans 95 % des cas, la corrélation observée n'est pas due au hasard).

PARTIE III :

le territoire étudié

Portrait du territoire³

Avec 514 651 habitants en 2021 (densité: 1 532,5 hab/km², superficie 337,6 km²), l'Eurométropole de Strasbourg est la structure intercommunale la plus peuplée d'Alsace et de la région Grand Est. Elle regroupe 33 communes, dont Strasbourg centre, qui compte à elle seule 291 313 habitants en 2022 (densité: 3 727 hab/km²).

Le territoire est caractérisé par une croissance démographique modérée mais stable: entre 2016 et 2022, l'augmentation annuelle moyenne de la population est de +0,9 %, avec un solde naturel de +0,5 % et un solde migratoire apparent de +0,4 %. Le nombre de ménages en 2022 est de 243 666, et le nombre de logements totaux 275 113, dont 88,6 % de résidences principales, 3,6 % de résidences secondaires et 7,9 % de logements vacants. Parmi les ménages, 38,3 % sont propriétaires de leur résidence principale.

Sur le plan socio-économique, l'Eurométropole présente les caractéristiques suivantes:

- Le taux d'activité des 15-64 ans est de 72,1 % en 2022
- Le taux de chômage (15-64 ans au sens du recensement) est de 13,6 %
- En 2022, l'emploi total (salarié + non

salarié) au lieu de travail est de 269 082 emplois, dont 89,2 % de salariés

- Le revenu médian disponible par unité de consommation (ménages fiscaux 2021 est de 22 200 €, avec 53,1 % des ménages imposés
- Le taux de pauvreté y est estimé à 20,7 %
- Le secteur des établissements (fin 2023) est dominé par le commerce, les transports et les services (72,3 % des établissements), suivi de la construction (8,6 %) et de l'industrie (4,6 %)

Concernant la structure démographique:

- La progression de population est alimentée à la fois par un solde naturel positif et par des migrations nettes.
- En ce qui concerne la répartition par âge, les données les plus fines ne sont pas toutes accessibles ici, mais le vieillissement est un phénomène présent dans de nombreuses métropoles, tandis que les profils jeunes (étudiants, jeunes actifs) sont également bien représentés à Strasbourg, notamment du fait de l'Université et de l'attractivité métropolitaine.
- Au sein de la ville de Strasbourg, la structure des ménages est marquée par une proportion élevée de ménage d'une seule personne (42,5 % selon les données locales).

PARTIE IV :

le tissu associatif à l'Eurométropole de Strasbourg

Les associations actives

Encadré méthodologique : l'estimation du nombre d'associations

La mesure du nombre d'associations actives d'un territoire est un exercice complexe. En effet, les associations déclarent leur création, cependant, dans de nombreux cas, elles ne déclarent pas leur dissolution. Ce qui rend difficile la mesure du stock d'associations d'un territoire qui doit alors être estimé. L'estimation présentée s'appuie sur le nombre d'associations employeuses et la population du territoire pour estimer le nombre d'associations actives.

Tab. 3. Comparaison des données sur les associations à l'Eurométropole de Strasbourg et sur les échelles de territoires supérieures

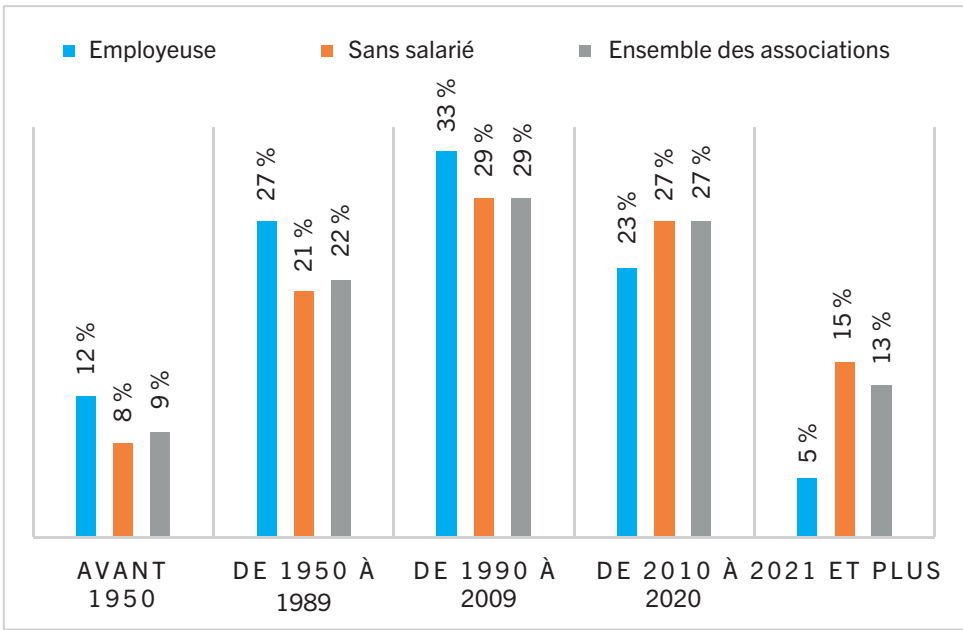
	EMS	Bas Rhin	Grand Est
Estimation du nombre d'associations actives⁴	11 700	21 000	110 000
Nombre d'associations employeuses⁵	1 346	2 024	9 422
Population	517 386	1 156 963	5 560 079

L'Eurométropole de Strasbourg compte environ 11 700 associations actives (soit 22 associations actives pour 1 000 habitants contre 20,5 à l'échelle nationale), dont 1 346 associations employeuses.

Le profil des associations

Année de création

Tab. 4. Année de création des associations, selon le recours à l'emploi



Lecture: 29 % des associations ont été créées entre 1990 et 2009.

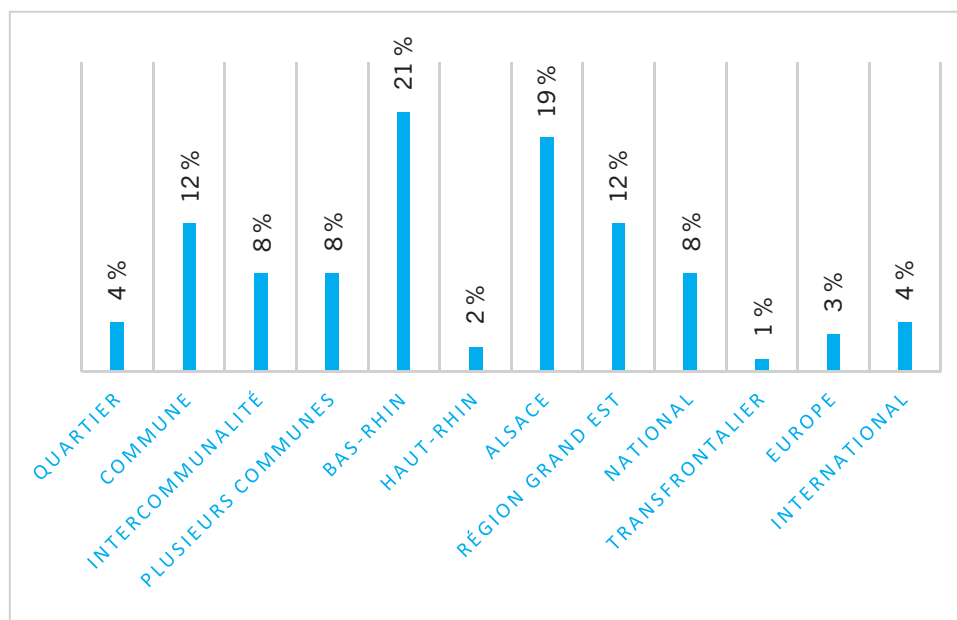
L'EMS bénéficie d'associations solidement ancrées avec 60 % des associations nées avant les années 2009. Ce qui est le cas pour 72 % des associations employeuses. Nous pouvons aussi observer que 33 % des associations employeuses sont nées entre 1990 et 2009, tandis que les associations sans salarié sont nées principalement entre 1950 et 1989 (27 %).

Le tissu associatif compte aussi avec des associations relativement jeunes avec 40 % des associations qui se sont créées après 2010, dont 13 % après 2021. Cette jeunesse des associations du territoire est principalement faite des associations sans salarié (15 %).

Les associations sportives sont, dans sa majorité, nées avant 1950 (41 %), tandis que les associations culturelles sont nées entre 2010 et 2020 (41 %).

Aire d'intervention

Tab. 5. Aire d'intervention des associations



Le département du Bas Rhin est l'aire d'intervention privilégiée pour 21 % des associations. Ensuite les associations ont comme aire l'Alsace, 19 %.

La commune est aussi une aire d'intervention privilégiée pour 16 % des associations, avec 12 % d'entre elles qui interviennent à l'échelle de la ville de Strasbourg et 4 % qui interviennent d'un de ses quartiers. Le département est aussi une aire d'intervention privilégiée pour 24 % des associations.

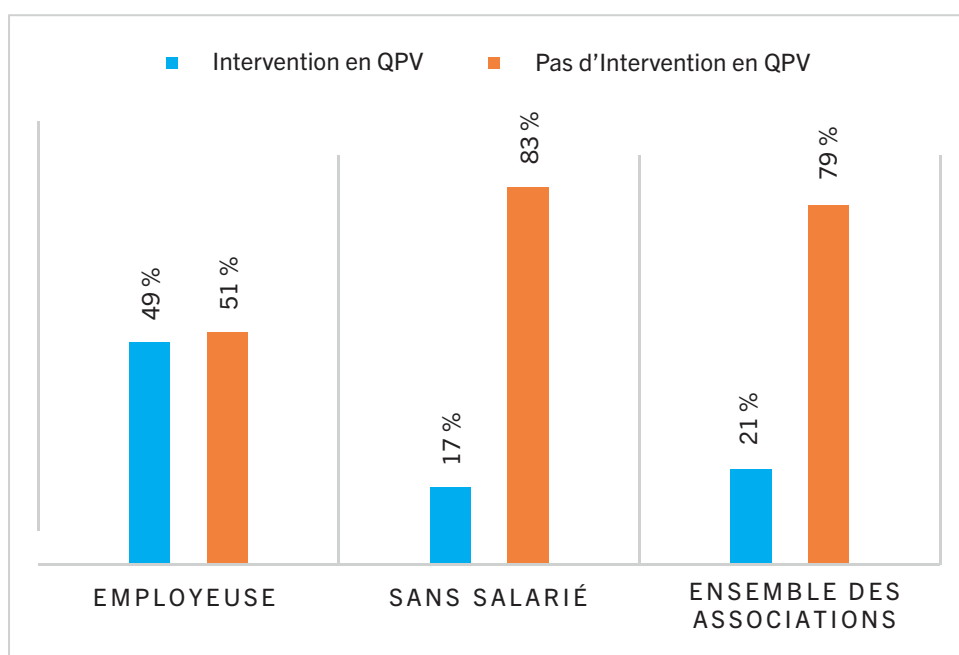
L'intervention associative est assez distincte selon les secteurs d'activité. La défense de droits et de causes est plus active au niveau de la commune (30 %), le sport au niveau du département (32 %) et le loisir au niveau de plusieurs communes de l'Eurométropole (21 %).

Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV)

Les quartiers prioritaires de la politique de la ville sont des territoires d'intervention du ministère de la Ville, définis par la loi de programmation pour la ville et la cohésion

urbaine du 21 février 2014. Leur liste et leurs contours ont été élaborés par l'Agence Nationale de la cohésion des territoires (ANCT)⁷.

Tab. 6. Part des associations qui interviennent en QPV, selon le recours à l'emploi



Il convient de bien distinguer les associations domiciliées en QPV (dont le siège au moins une partie des actions menées est en QPV).

21 % des associations interviennent en QPV. Les associations employeuses y sont particulièrement impliquées dans la mesure où plus 51 % d'entre elles ont une action dans ces quartiers.

A l'inverse, 17 % des association sans salarié interviennent en QPV.

Les associations agissant en QPV sont principalement issues des secteurs sportif (20 %) et de loisirs (16 %).

Tab. 7. QPV d'intervention des associations

Strasbourg Ampère	7 %
Strasbourg Cité De L'III	8 %
Strasbourg Cronenbourg	16 %
Strasbourg Elsau	14 %
Strasbourg HautePierre	20 %
Strasbourg Hohberg	8 %
Strasbourg JuraCitadelle	6 %
Strasbourg KoenigshoffenEst	14 %
Strasbourg Laiterie	9 %
Strasbourg Murhof	2 %
Strasbourg Neuhof - Meinau	28 %
Strasbourg Port Du Rhin	15 %
Strasbourg Risler	3 %
Strasbourg SpachRotterdam	5 %

Une association peut agir sur plusieurs QPV.
Le total des réponses dépasse donc les 100 %.
Lecture : 28 % des associations interviennent dans le quartier Strasbourg Neuhof Meinau.

Le public des associations

Tab.8. Le public des associations

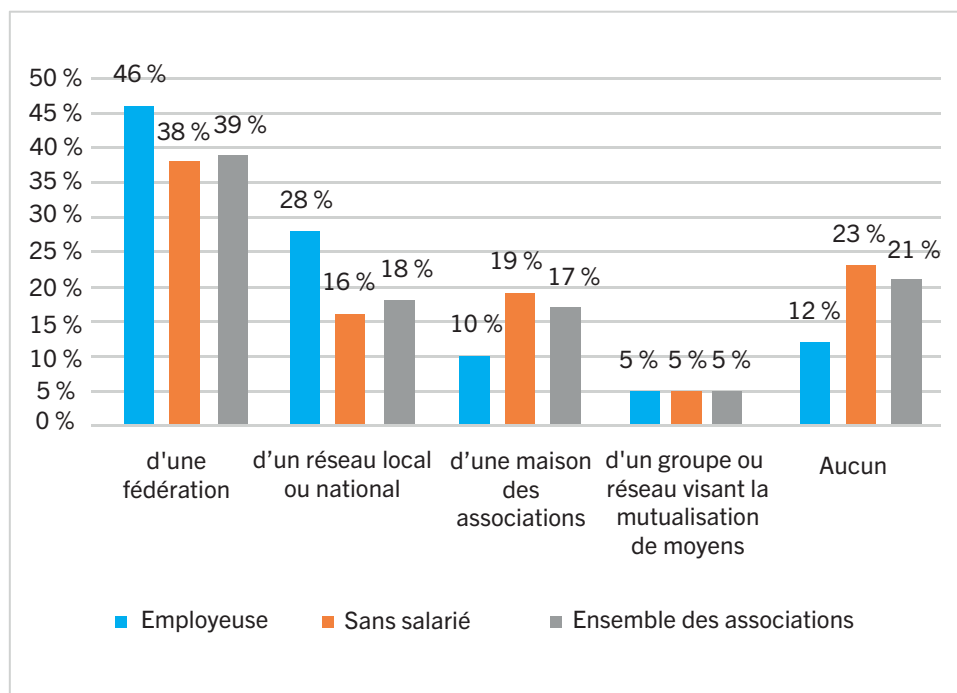
	Fréquence
L'association s'adresse à tout type de public	68 %
Adultes (de 30 à 64 ans)	14 %
Enfants (3 à 16 ans)	5 %
Personnes dépendantes ou handicapées	2 %
Adultes de plus de 64 ans	2 %
Personnes malades ou de santé fragile	2 %
Jeunes (de 16 à 30 ans)	2 %
Étudiants	2 %
Personnes morales uniquement	2 %
Personnes en situation de détresse ou d'urgence	1 %
Personnes sans emploi ou au chômage	1 %
Petite enfance (0 à 3 ans)	0 %
Personnes victimes de discrimination	0 %
Total	100 %

La majorité des associations s'adressent à tout type de public (68 %).

Appartenance à un réseau

Le mode de diffusion via la maison des associations et des fédérations a certainement influé sur la nature des réponses à ces questions. Nous vous invitons à en tenir compte dans la lecture de cette analyse.

Tab.9. Appartenance à un réseau



57 % des associations appartiennent à un réseau, parmi elles, 39 % sont fédérées. Ce phénomène est plus intense chez les associations employeuses qui sont 46 % à être fédérées et 28 % à appartenir à un réseau local ou national.

Les associations sportives sont les plus fédérées, 42 %, (logique d'accès aux compétitions, d'assurance...). Les associations qui appartiennent à un réseau ou de la maison des associations, sont plus nombreuses dans le secteur culturel (19 % et 39 % respectivement).

L'appartenance à un réseau correspond à trois types de besoins :

- L'échange et l'apport d'informations (65 % des associations appartenant à un réseau)
- Appui logistique, technique ou administratif (54 % des associations appartenant à un réseau)
- Représentation des intérêts de l'association (38 % des associations appartenant à un réseau)

Pour les associations qui n'adhèrent à aucun réseau, elles le justifient majoritairement par l'absence de réseau correspondant à l'activité de l'association, pour 41 % d'entre elles. 31 % par souci de rester indépendantes et 30 % des associations n'adhèrent pas à un réseau par méconnaissance du fonctionnement.

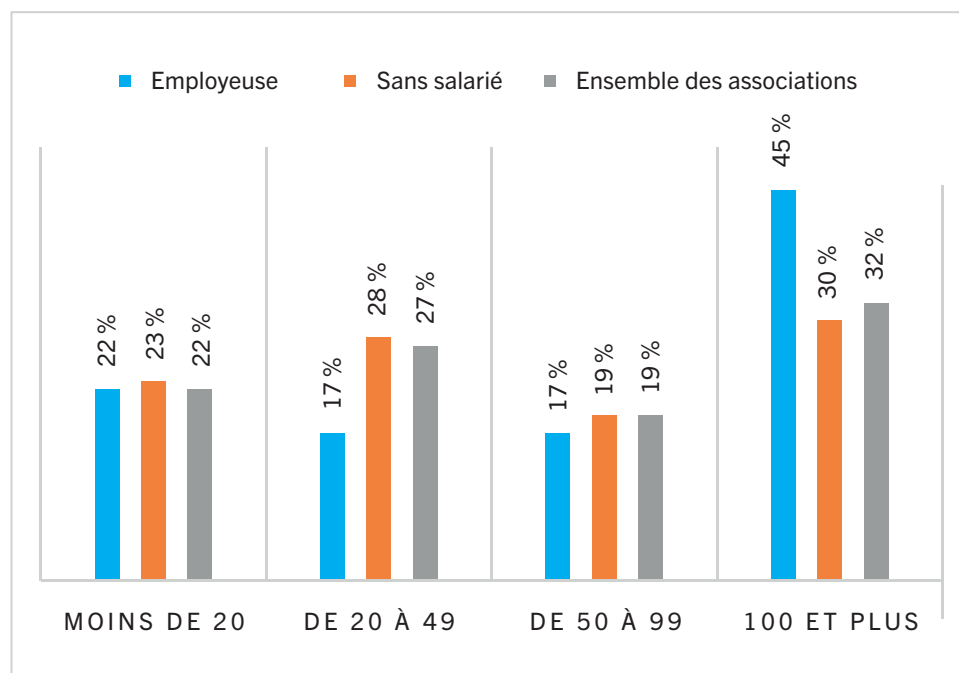
Utilisation de la maison des associations de Strasbourg

84 % des associations utilisent les services proposés par la maison des associations de Strasbourg. Elles sont principalement des associations employeuses (71 %). Elles viennent de tous les secteurs d'activité, mais principalement de la culture (26 %) du sport (18 %) et de loisirs (12 %).

Les membres de l'association

Les adhérents

Tab.10. Nombre d'adhérents dans les associations



Lecture : 32 % des associations ont plus de 100 adhérents.

32 % des associations ont plus de 100 adhérents et 22 % des associations disposent de moins de 20 adhérents. Les associations employeuses sont majoritaires dans la tranche de plus de 100 adhérents (45 %), tandis que les associations sans salarié sont plus représentées dans la tranche de 20 à 49 adhérents (28 %).

Le nombre d'adhérents est très variable selon le secteur d'activité. Le secteur culturel est fortement représenté dans la tranche de moins de 20 adhérents (35 %), et le sport plutôt plus de 100 adhérents (32 %).

Enfin les associations avec moins de 20 adhérents ont, dans leur majorité, un budget de moins de 1.000€ (24 %), tandis que les associations avec 100 adhérents et plus ont, dans leur majorité, plus de 50.000€ de budget.

Les bénévoles

Le monde associatif est historiquement organisé autour des bénévoles, ce sont eux qui font vivre la structure et assurent sa gestion à plusieurs niveaux. Le bénévolat existe sous plusieurs formes : bénévolat d'activité, bénévolat d'administration, bénévolat ponctuel, etc. Il a aussi plusieurs justifications. La première est celle de la bienfaisance, similaire au concept de charité : les bénévoles souhaitent rendre service, apporter leur aide et consacrer leur temps libre à des activités utiles aux autres et répondre à leurs propres valeurs morales, sans s'identifier aux personnes aidées. La deuxième est celle de l'entraide : les bénévoles s'identifient au collectif pour lequel ils agissent, et peuvent être à la fois artisans et bénéficiaires de l'association.

Selon l'étude « La France Bénévole 2023 » réalisée par Recherche et Solidarités, « En moyenne, 38 % des français donnent de leur temps en 2023 dont 48 % d'hommes et 52 % de femmes ce qui correspond à 37 % parmi les hommes français et 38 % parmi les femmes françaises ». En outre, actuellement nous observons une mutation de l'engagement bénévole chez les jeunes générations qui s'engagent de plus en plus pour une mission ou une cause (31 % pour les 15-34 ans en 2023 contre 26 % en 2019). Autrement dit, un engagement pour satisfaire un besoin d'actions concrètes. Cela a comme conséquence moins d'intérêt à la participation à la gestion ou à la gouvernance des associations.

Encadré méthodologique : la notion d'engagement bénévole

Dans cette partie, nous parlerons d' « engagement bénévole » qui correspond à l'investissement d'une personne en tant que bénévole dans une association. Cette notion se distingue d'un individu bénévole. Le nombre d'engagements bénévoles est supérieur au nombre d'individus bénévoles dans la mesure où une personne peut être bénévole dans plusieurs associations.

Par ailleurs, la notion d'engagement bénévole recouvre une grande diversité de formes d'engagement. Elle ne tient compte ni de la durée de cet engagement, ni des types de tâches effectués.

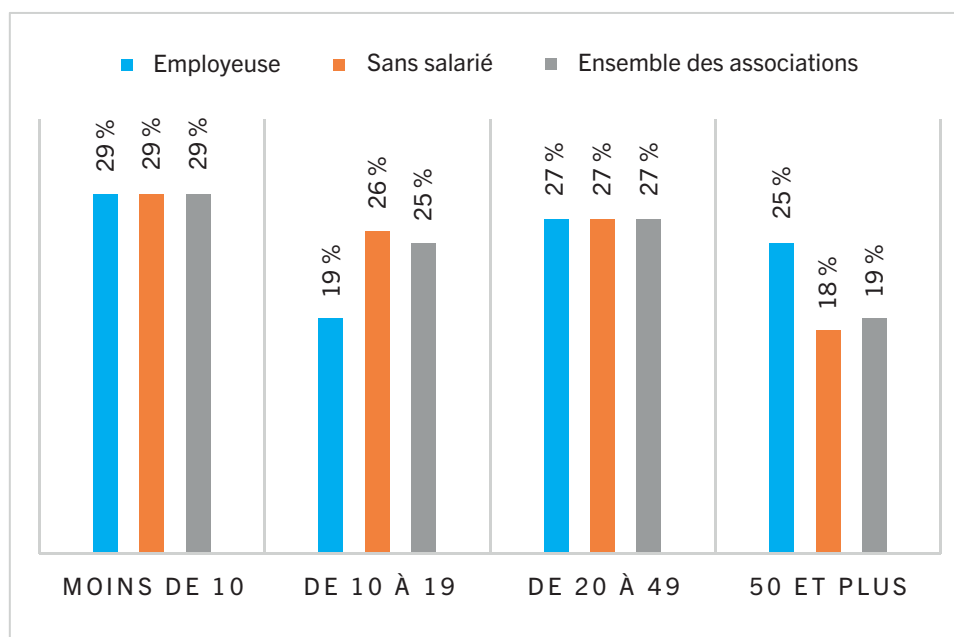
En moyenne, une association à l'Eurométropole de Strasbourg compte 24 engagements bénévoles. Cette moyenne masque des réalités très variables selon les associations, certaines arrivant à attirer de nombreux bénévoles quand d'autres en manquent pour mener leurs activités. Si on extrapole à l'ensemble des associations du territoire, nous pouvons compter environ 292 500 engagements bénévoles à l'échelle de la métropole.

Le bénévolat est légèrement féminin avec 52 % des bénévoles femmes et 48 % de bénévoles hommes.

En moyenne, les bénévoles de moins de 25 ans ne représentent que 15 %. À l'inverse, les plus de 60 ans sont 35 % des bénévoles à l'Eurométropole.

Les associations déclarent que 68 % de leurs bénévoles ont un engagement régulier.

Tab. 11. Nombre de bénévoles dans les associations



29 % des associations ont moins de 10 bénévoles et 27 % entre 20 à 49 bénévoles. La majorité des associations culturelles ont moins de 10 bénévoles (32 %) et les associations sportives entre 20 à 49 bénévoles (30 %).

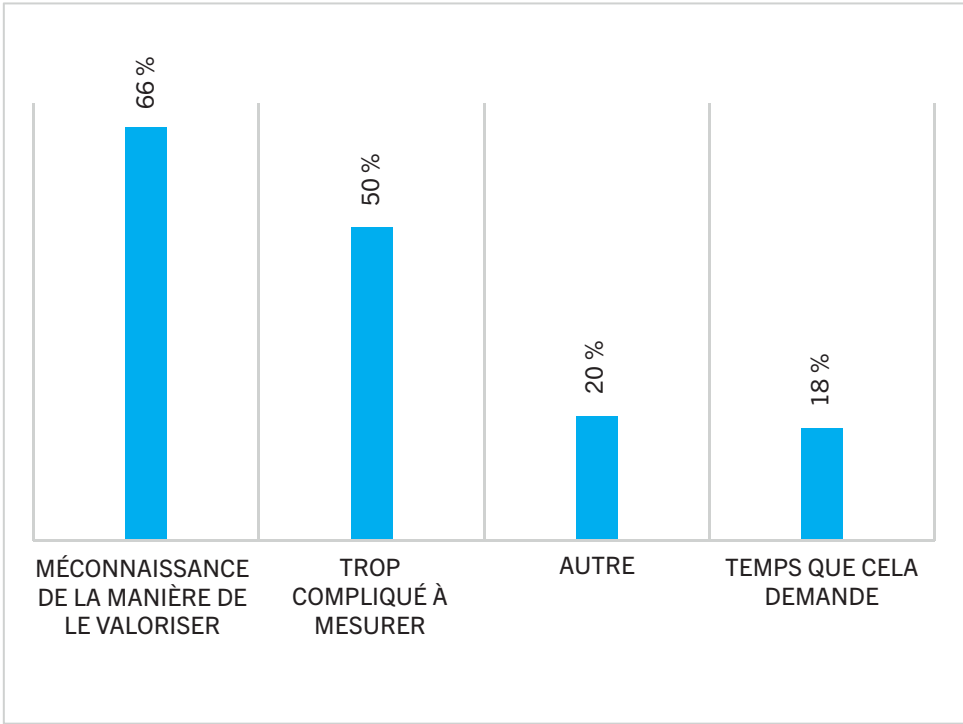
Le poids du bénévolat associatif

Parmi les spécificités du secteur associatif, figure la présence de travail bénévole - ne faisant donc pas l'objet de rémunération - permettant à l'association de mettre en œuvre des actions dans le cadre de son projet.

En effet, seulement 32 % des associations font l'effort de faire figurer la valorisation des heures bénévoles dans leurs documents administratifs et bilans d'activité. Parmi ces associations, les associations employeuses sont la majorité (55 %).

Le secteur sportif est le secteur qui utilise le plus la valorisation d'heures bénévoles (22 %). Au contraire, le secteur culturel est le secteur qui utilise le moins la valorisation d'heures bénévoles (30 %).

Tab. 12. Motifs de la non-valorisation des heures bénévoles



L'association pouvait cocher plusieurs réponses. Le total des réponses dépasse donc les 100 %.

Parmi les différents motifs d'explication, c'est avant tout la méconnaissance de la façon de procéder pour 66 % d'entre elles. Pour 50 % cela s'explique par la complexité de comptabiliser précisément le temps de bénévolat dans leur association.

Parmi le 20 % des associations qui ont répondu « autre », nous observons (dans la question ouverte), que la majorité de ces associations ont déclaré ne pas avoir de bénévoles ou encore de ne pas trouver d'utilité à faire la valorisation des heures bénévoles.

Au vu des réponses, il semble qu'un accompagnement spécifique des associations quant à la manière d'opérer la valorisation horaire et comptable du bénévolat permettrait de lever les freins existants.

La gouvernance des associations

La gouvernance démocratique constitue une caractéristique fondamentale du fait associatif. La littérature sur la gouvernance associative souligne la diversité des configurations possibles. Les modèles peuvent varier en fonction des attentes des administrateurs, de la stratégie de l'association ou encore de l'animation de cette gouvernance.

Deux types de gouvernance étaient proposés aux associations interrogées dans le cadre de cette enquête :

- Classique : souvent un triptyque président.e, secrétaire, trésorier.e avec un CA et/ou un bureau ;
- Autre mode de gouvernance (Collégial : le Conseil d'Administration nomme des co-président.e.s qui partagent les responsabilités ; Collectif : les membres du Conseil d'Administration administrent

ensemble l'association ; Direct : l'ensemble des membres gère l'association en Assemblée Générale permanente).

Les modes de gouvernance

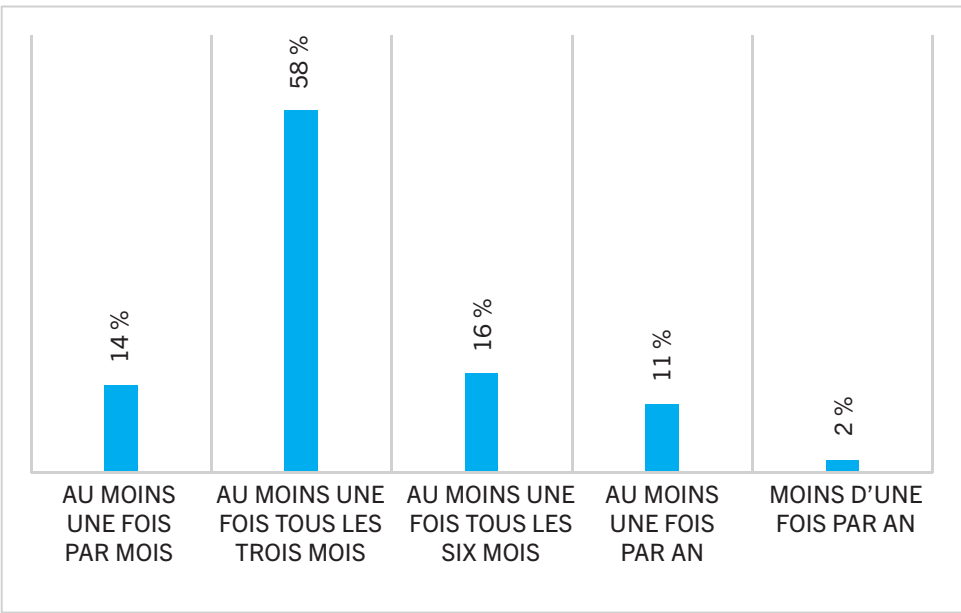
93 % des associations ont un mode de gouvernance « classique » avec un président, un secrétaire et un trésorier. Nous trouvons des résultats similaires au niveau national, environ 90 % des associations ont un bureau dans leur gouvernance.

En cohérence avec le mode de gouvernance classique de la majorité des associations, 84 % ont un bureau et 54 % un CA dans leur gouvernance.

Les conseils d'administration

En moyenne, les conseils d'administrations sont composés de près de 12 membres, dont une légère majorité d'hommes (52 %).

Tab. 13. Fréquence des réunions de CA

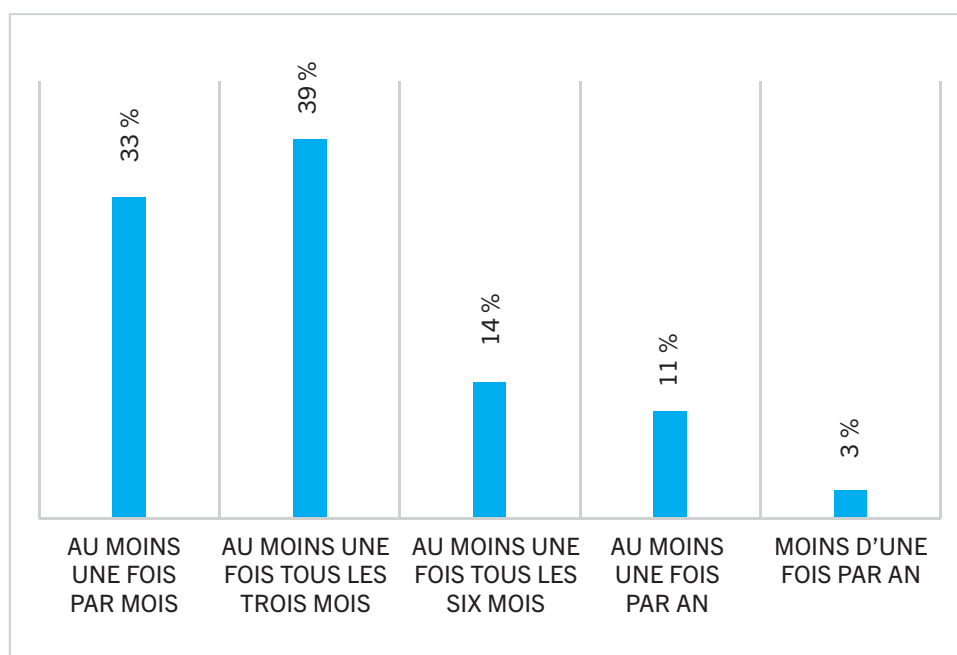


58 % des associations se réunissent, à minima, tous les 3 mois et 16 % au moins une fois tous les six mois. Les associations de l'Eurométropole de Strasbourg ont des rencontres fréquentes, cela pourrait indiquer une bonne vie démocratique.

Les bureaux

En moyenne, les bureaux sont composés par 5 membres.

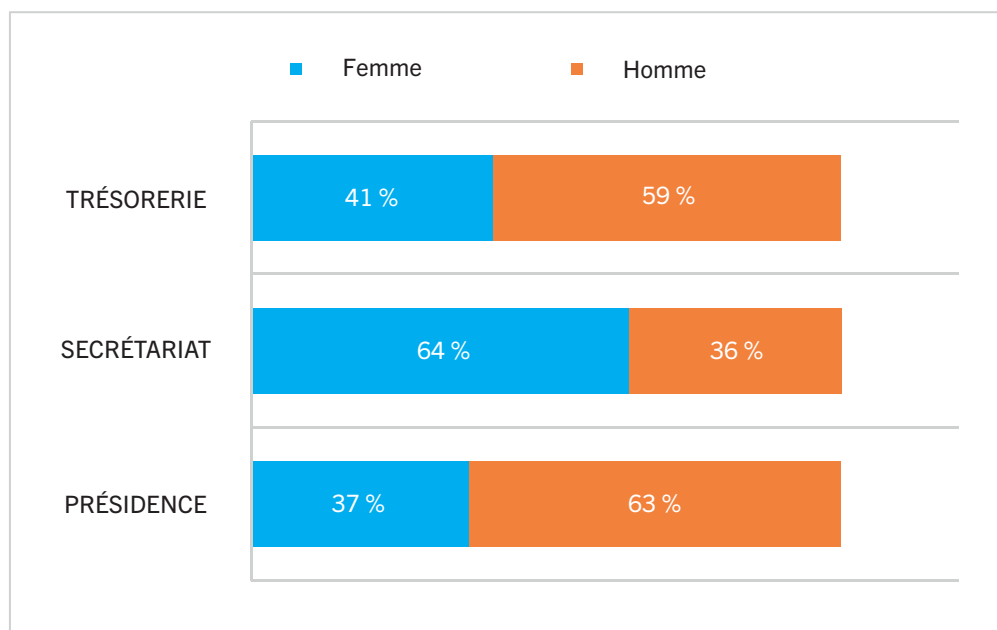
Tab. 14. Fréquence des réunions du bureau



39 % des associations déclarent que leur bureau se réunit au moins une fois tous les trois mois, et 33 % au moins une fois par mois.

Profil des dirigeants

Tab. 15. Genre des dirigeants associatifs

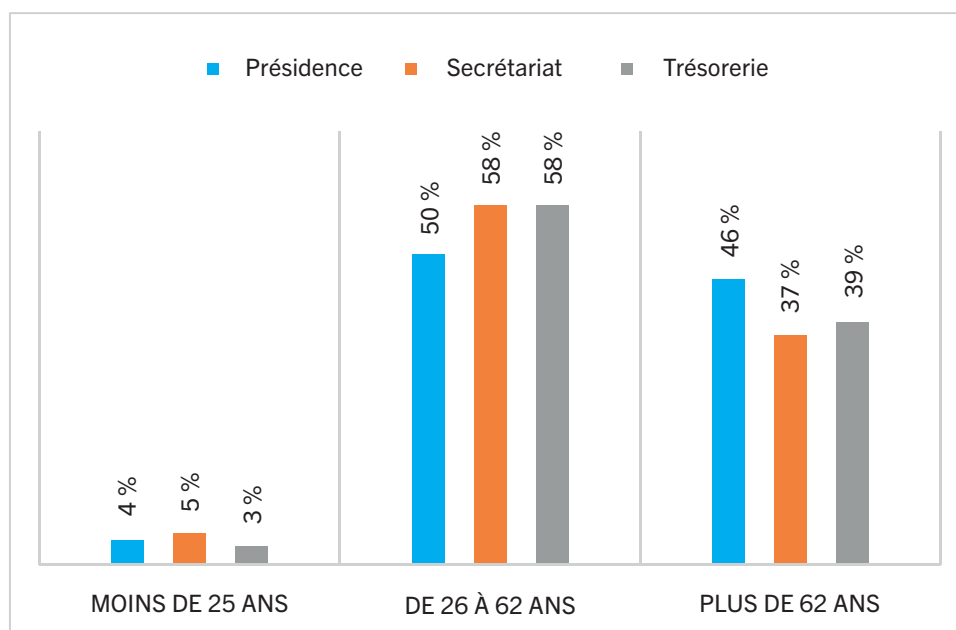


En cohérence avec les tendances nationales, l'Eurométropole de Strasbourg compte une majorité de femmes au poste de secrétaire, mais pas dans la présidence des associations.

Nous pouvons observer que le secteur sportif a majoritairement un président homme (27 %), tandis que le secteur culturel est dans sa majorité présidé par une femme (29 %).

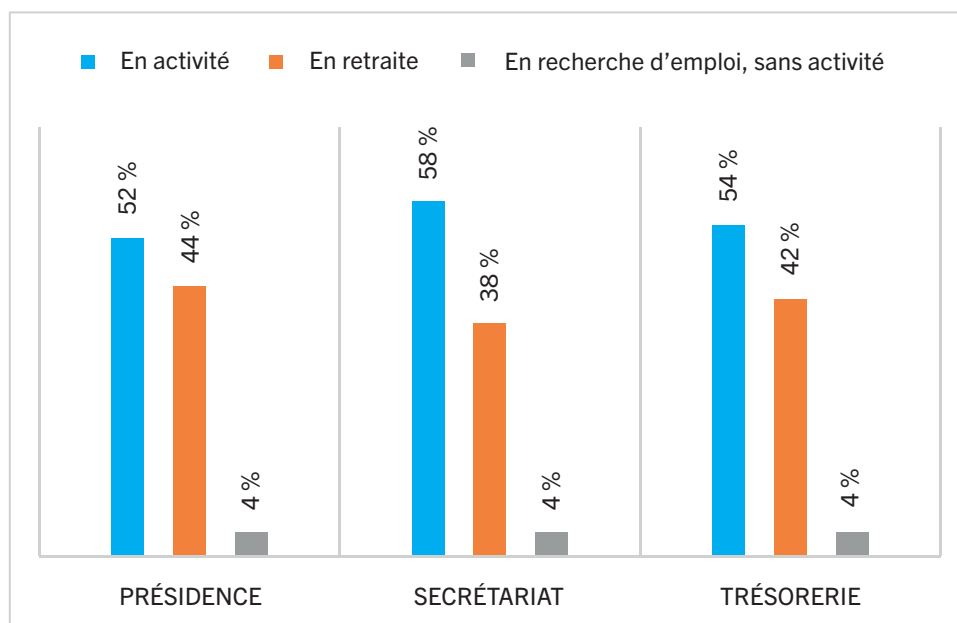
La présidence est plus masculine dans les associations avec plus de 30 ans d'existence (40 %). A l'inverse, la présidence est plus féminine dans les associations nées entre 1995 et 2015 (39 %).

Tab. 16. Âge des dirigeants associatifs



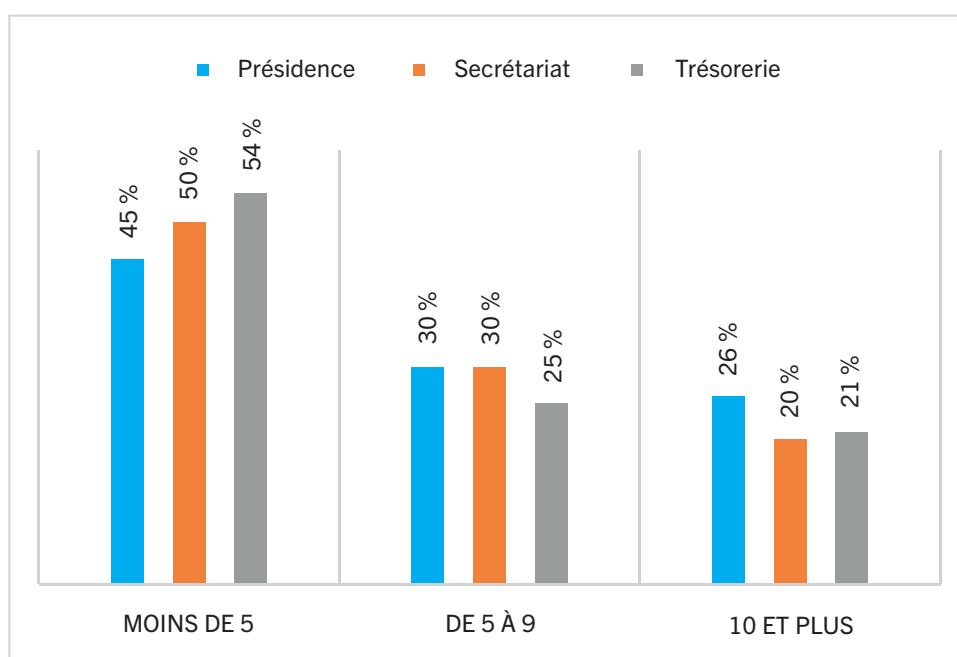
Les dirigeants ont, dans leur majorité, entre 26 et 62 ans, même si nous constatons aussi une forte représentation des dirigeants associatifs dans la tranche d'âge de plus de 62 ans. Nous constatons une faible représentation des moins de 25 ans dans la gouvernance associative. Ces éléments concordent avec ce qui est observé nationalement, et ne montrent pas d'évolution particulière dans le temps.

Tab. 17. Statut d'activité des dirigeants associatifs



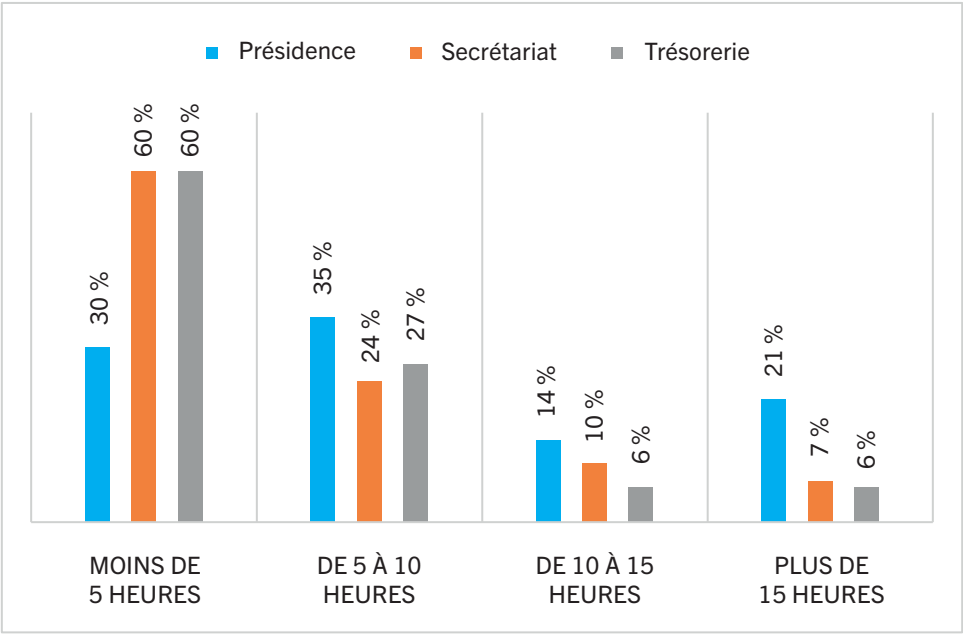
Le statut d'activité des dirigeants associatifs est cohérent avec leur répartition par âge. La majorité de dirigeants occupant l'un des trois postes de la gouvernance est en activité ou en retraite.

Tab. 18. Ancienneté des dirigeants associatifs



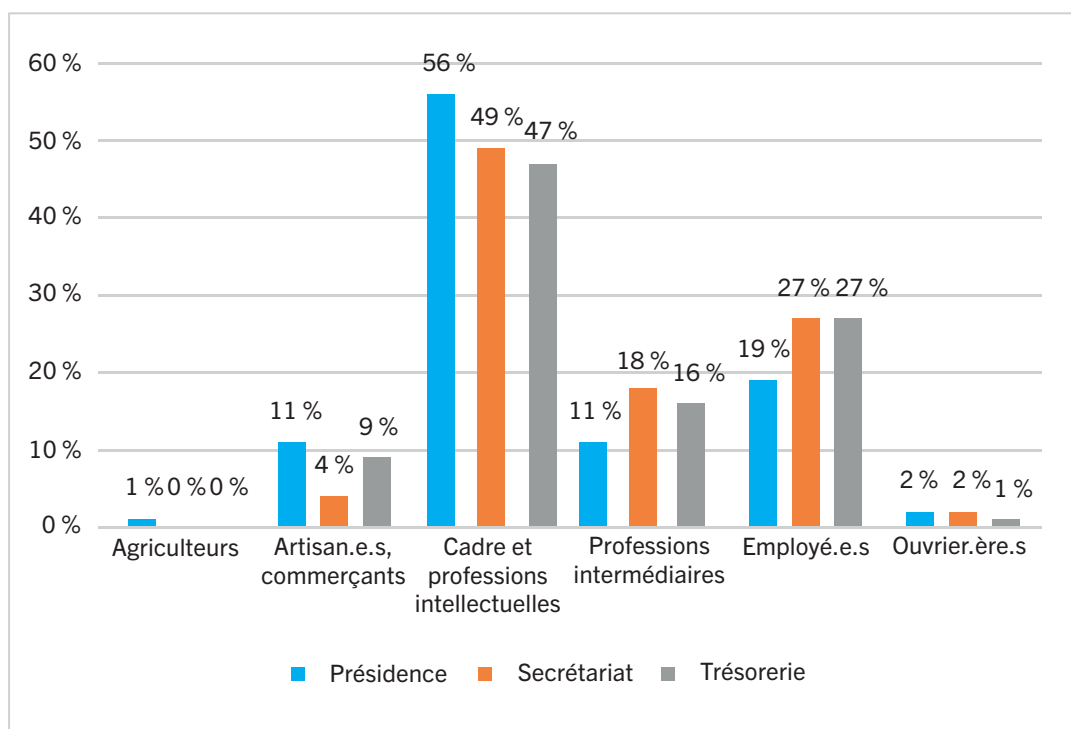
En moyenne un dirigeant a 8 ans d’ancienneté à l’Eurométropole de Strasbourg. 45 % des présidents ont moins de 5 ans d’ancienneté (au niveau national 54,4 % ont moins de 5 ans d’ancienneté), tandis que 26 % ont plus de 10 ans d’ancienneté.

Tab. 19. Temps hebdomadaire consacré par les dirigeants associatifs à la gestion de l’association



Les postes de secrétariat et trésorerie investissent majoritairement moins de 5h par semaine pour l’association, tandis que la présidence associative investie de 5 à 10 heures par semaine (35 %).

Tab. 20. Les catégories socio-professionnelles des dirigeants associatifs



Les cadres et professions intellectuelles est la catégorie socio-professionnelle la mieux représentée pour les trois postes des Bureaux associatifs. A l'inverse, les ouvriers et les agriculteurs sont largement sous-représentés à la tête des associations.

Les moyens des associations

L'emploi salarié

Encadré méthodologique

Dans cette partie, les données présentées proviennent de l'INSEE, source FLORES 2021 (Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié). L'effectif salarié en fin d'année correspond au nombre de postes présents la dernière semaine de décembre dans l'établissement employeur.

Il existe une distinction entre une association employeuse - doté d'un statut lui garantissant une indépendance juridique et lui permettant d'obtenir un numéro de SIREN qui lui est propre -

et un établissement associatif employeur - géographiquement individualisée, comme l'atteste un numéro de SIRET spécifique, mais juridiquement dépendant d'une unité légale de rattachement : une association. Plusieurs établissements associatifs employeurs peuvent être rattachés à une même association employeuse, sur un même territoire il y aura donc plus d'établissements associatifs employeurs que d'associations employeuses. L'établissement employeur est le niveau le plus pertinent et le mieux adapté pour une analyse géographique de l'économie.

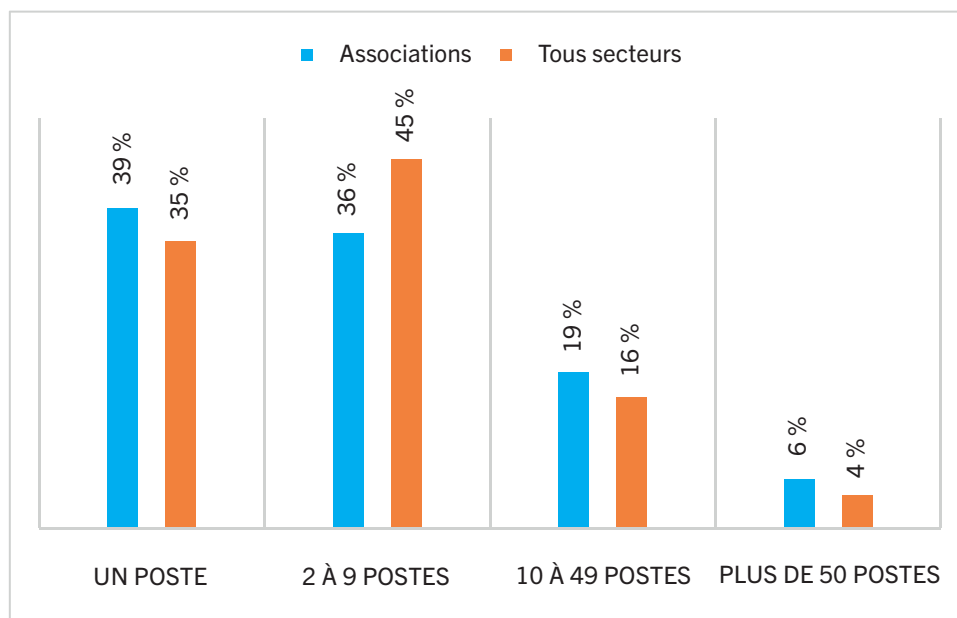
Les chiffres clés de l'emploi associatif à l'Eurométropole de Strasbourg

L'importance économique du monde associatif est souvent sous-estimée. Ces chiffres clefs montrent l'importance des associations pour l'activité économique du territoire.

Nombre d'établissements employeurs ¹¹	1 751
Part des établissements associatifs	8,8 %
Nombre de salariés associatif	23 313
Nombre d'ETP	17 484
Montant des rémunérations brutes du secteur associatif (en millions)	545,7

Taille des établissements

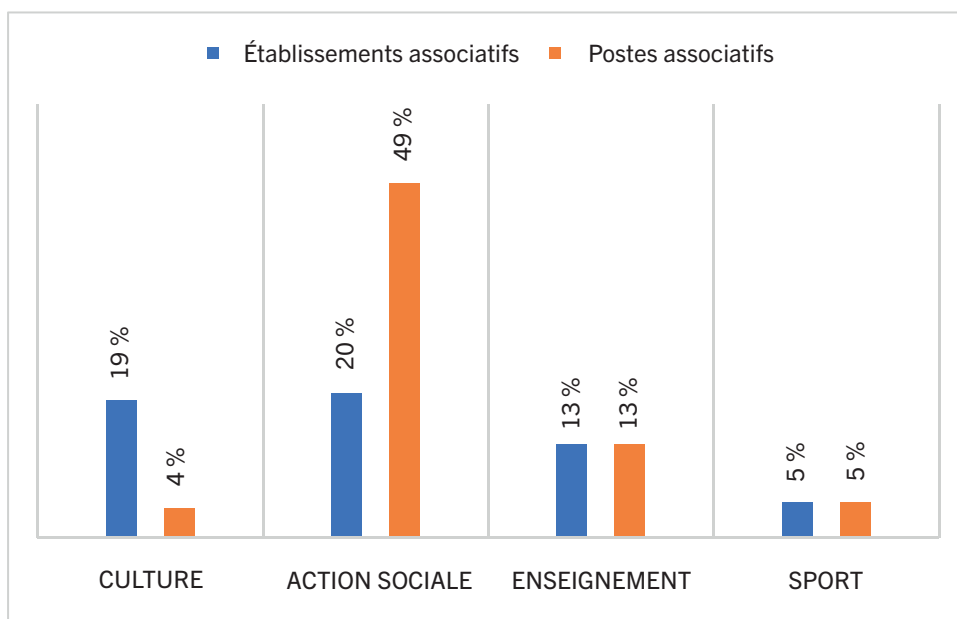
Tab. 21. Répartition des établissements associatifs par taille d'effectif



75 % des associations comptent moins de 10 salariés (79 % au niveau national).

L'emploi associatif dans les principaux secteurs d'activité

Tab. 22. Répartition des établissements employeurs et des postes selon le secteur d'activité



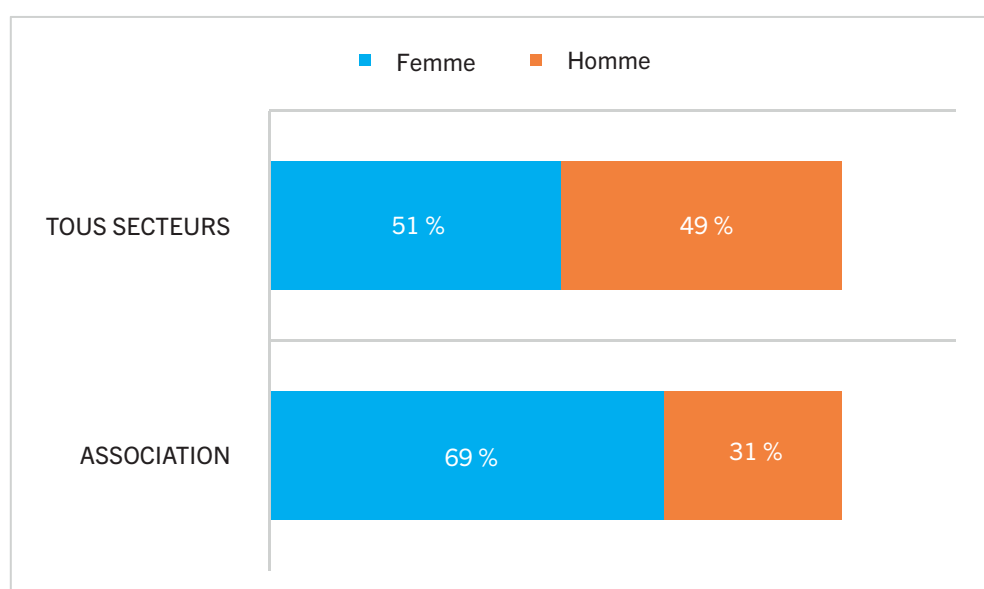
Le secteur de l'action sociale représente 20 % des établissements associatifs et concentre 49 % des emplois associatifs.

Ce graphique illustre la concentration des postes associatifs dans les secteurs

de l'action sociale (49 % des postes associatifs) et de l'enseignement (13 %). A l'inverse, les secteurs du sport et de la culture représentent 24 % des établissements mais ne comptent que 9 % des postes salariés.

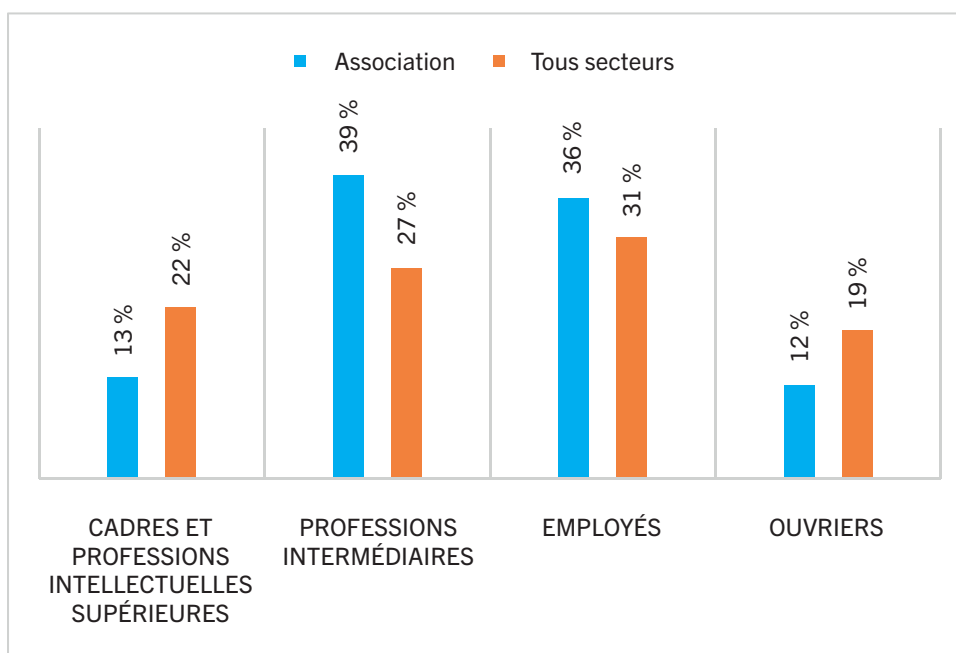
Caractéristiques de l'emploi associatif

Tab. 23. Les salariés associatifs selon leur sexe



69 % des postes associatifs sont occupés par des femmes. Au niveau national, ce chiffre est de 68 %. En revanche, les femmes n'occupent que 51 % des postes tous secteurs confondus du territoire. La féminisation des emplois associatifs s'explique principalement par la typologie des emplois associatifs qui, comme le montre le graphique ci-dessus, sont très largement concentrés dans les secteurs de l'action sociale et de l'enseignement.

Tab. 24. Les salariés associatifs selon leur catégorie socio-professionnelle



39 % des postes associatifs sont occupés par des professions intermédiaires et 36 % par des employés.

L'emploi associatif selon les données OLVA

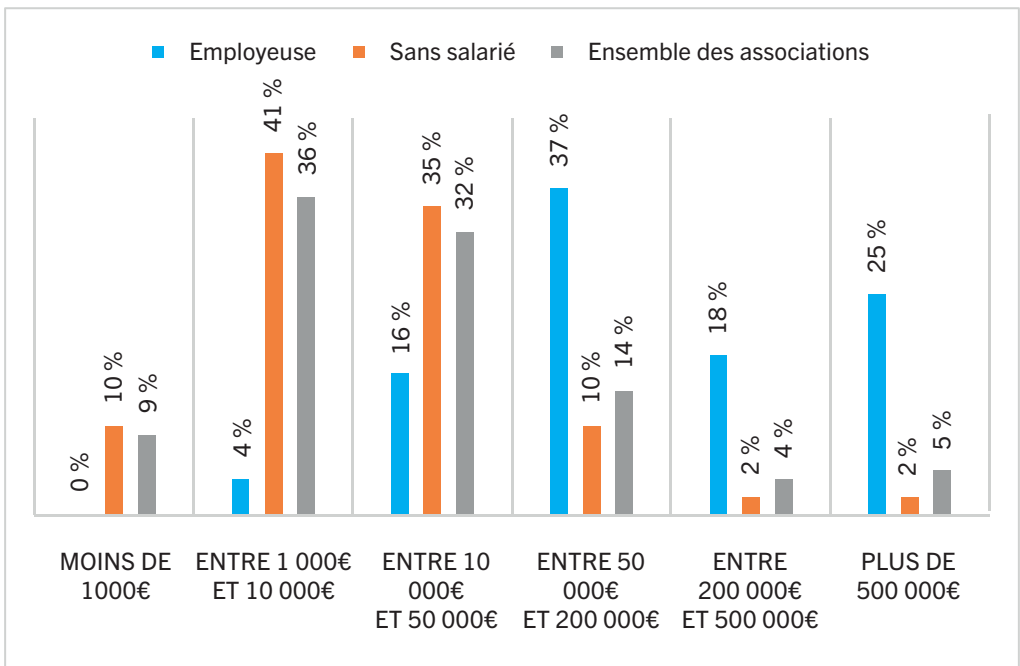
- 11 % des associations employeuses considèrent que l'évolution du nombre de salariés est en baisse et 63 % considèrent cette évolution stable.
- Seulement 19 % des associations ont eu recours à un intervenant extérieur. Ce phénomène est plus marqué chez les associations culturelles (35 %).
- 18 % ont eu recours à des stagiaires rémunérés ; 28 % à des services civiques ; 20 % à des alternants

Les financements

Le montant des comptes

Dans cette partie, nous abordons les ressources des associations en étudiant le volume et la composition des comptes des associations, ainsi que les financements publics dont bénéficie le secteur.

Tab. 25. Répartition des associations selon le montant des comptes 2024



Le recours à l'emploi est évidemment un élément distinctif lorsqu'on étudie les budgets des associations; les charges de personnel étant bien souvent le poste le plus important des comptes d'une association.

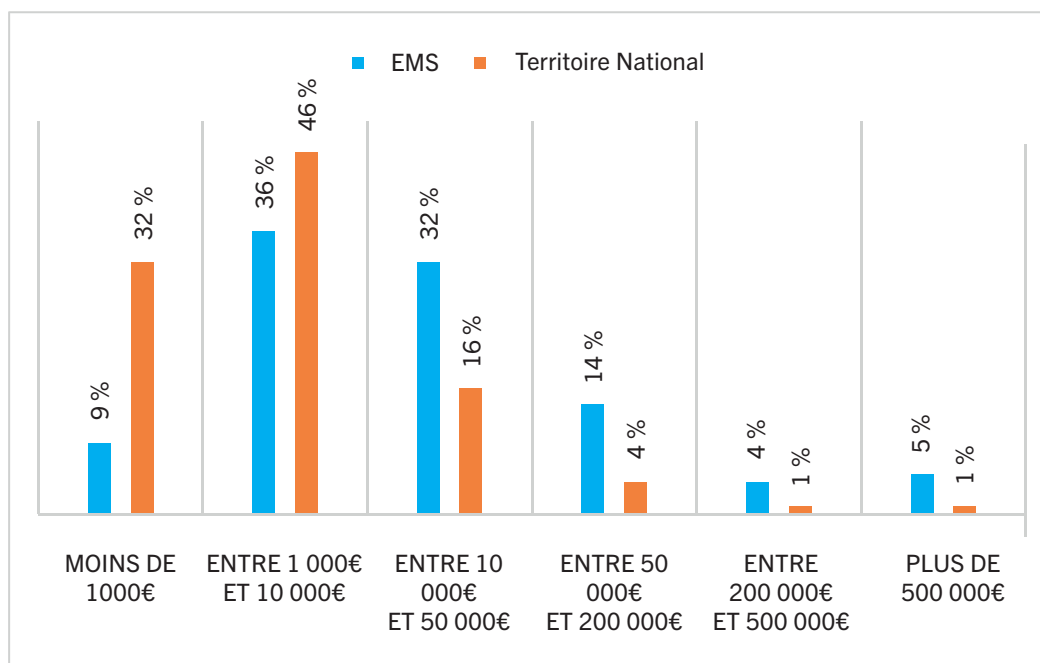
51 % des associations sans salarié disposent d'un budget inférieur à 10 000 € dont

10 % dispose d'un budget inférieur à 1 000€. À l'inverse, 80 % des associations employeuses ont un budget qui dépasse les 50 000 €.

Parmi les associations qui ont moins de 1.000€ et 10.000€ de budget, les associations culturelles sont les plus représentées (36 %).

Le sport est plus représenté dans les tranches de budget entre 10.000 et 50.000 (30 %) et entre et 200.000€ (30 %). Enfin, les associations d'action sociale sont plus représentées dans la tranche de budget de plus de 500.000€ (20 %).

Tab. 26. Comparaison du montant des comptes entre l'enquête Olva à l'EMS et le Paysage Associatif Français

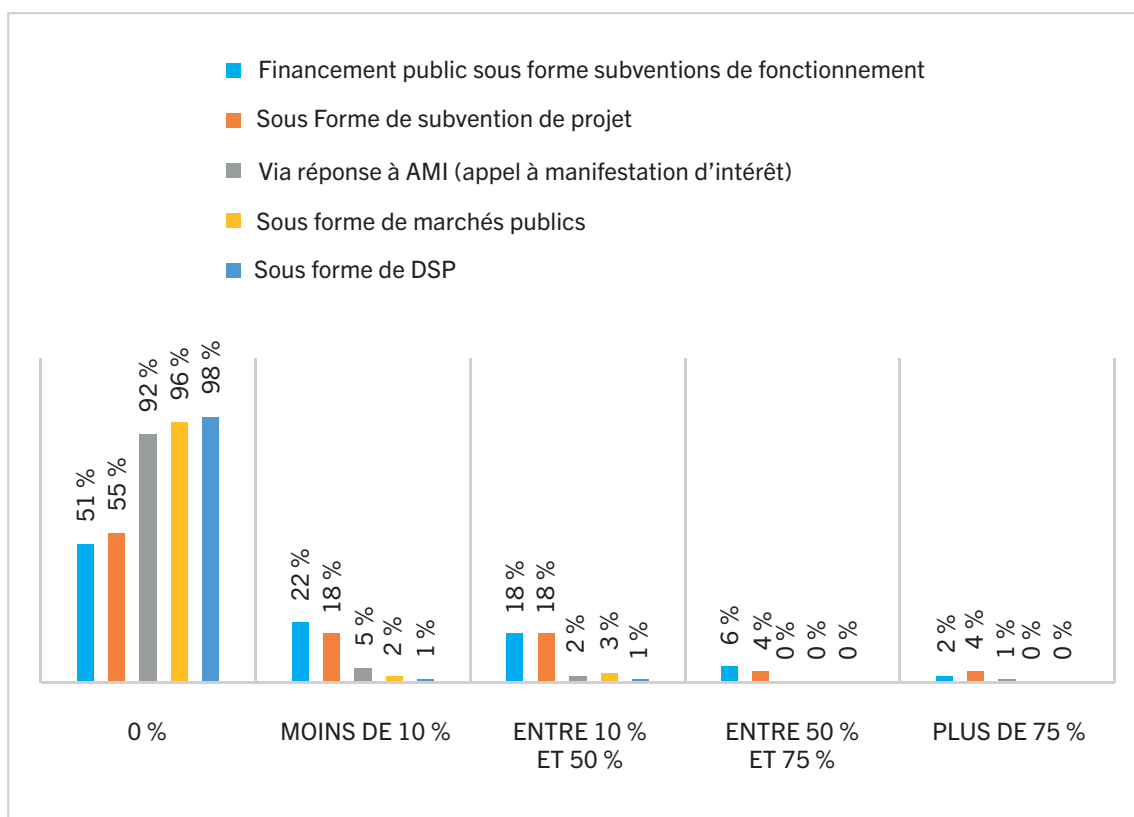


La comparaison des données de l'enquête OLVA de l'EMS et celles du Paysage Associatif Français paru en 2023, concernant la répartition des associations selon leur budget annuel, décrit une structure différente.

Les petits budgets - entre 1.000 et 10.000€ - sont sous représentés dans l'OLVA par rapport au territoire national. À l'inverse, les très gros budgets sont plus fortement représentés au niveau local qu'au niveau national.

Les modalités de diffusion ont eu pour effet de toucher davantage les associations affiliées à des réseaux ou des fédérations, ou encore des associations employeuses (normalement avec un budget plus conséquent). Ces différents biais entraînent une surreprésentation des moyennes et grandes structures associatives.

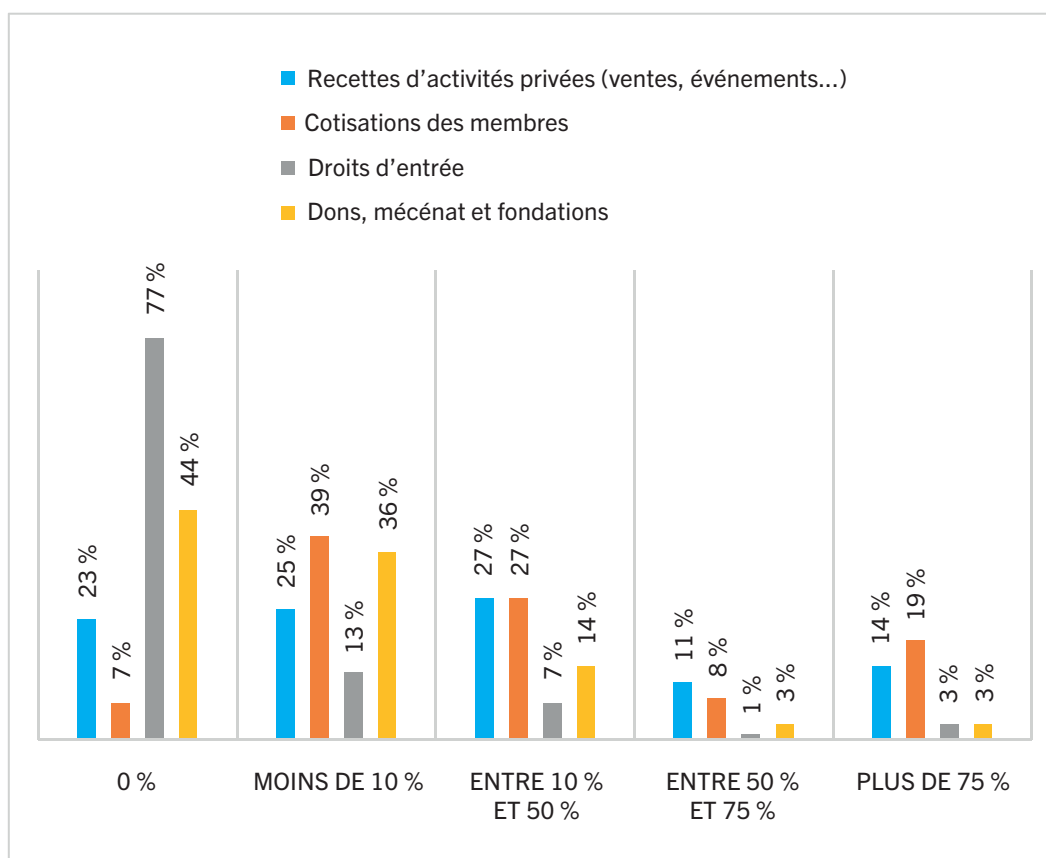
Tab. 27. Les ressources budgétaires, financements publics



La répartition des ressources budgétaires via les financements publics montre que la majorité des associations ne touchent pas des financements publics. Celles qu'on accède c'est principalement via les subventions de fonctionnement (22 %) ou via les subventions de projet (18 %). Pour ces associations cette partie du budget reste marginale, car elle représente moins de 10 % de leur budget. En outre, 78 % des associations déclarent ne pas recevoir

des subventions d'investissement. Il nous semble important de souligner que cette question a été assez complexe et détaillée, donc nous invitons à prendre les résultats avec précaution.

Tab. 28. Les ressources budgétaires, recettes d'activité privée

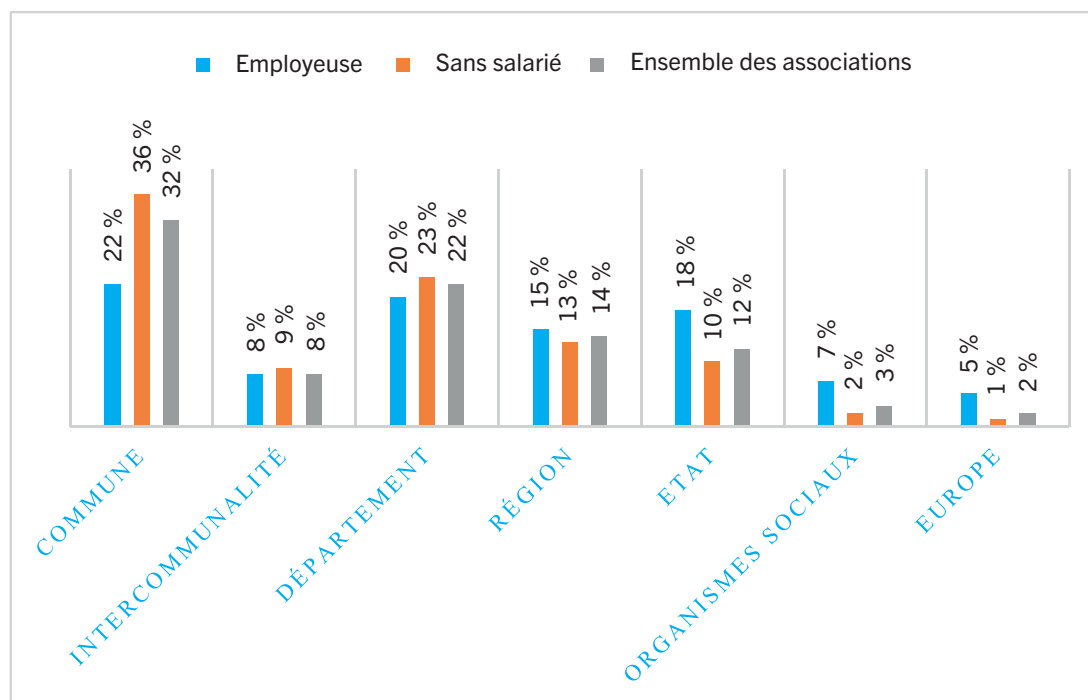


La répartition des ressources budgétaires via les recettes d'activité privée démontre que les droits d'entrée sont inexistantes pour 77 % des associations, les cotisations des membres restent marginales pour 39 % des associations et les recettes d'activité privée est minoritaire pour 27 % des associations.

Il nous semble important de souligner que cette question été assez complexe et détaillé, donc nous invitons à prendre les résultats avec précaution.

Origine des financements publics

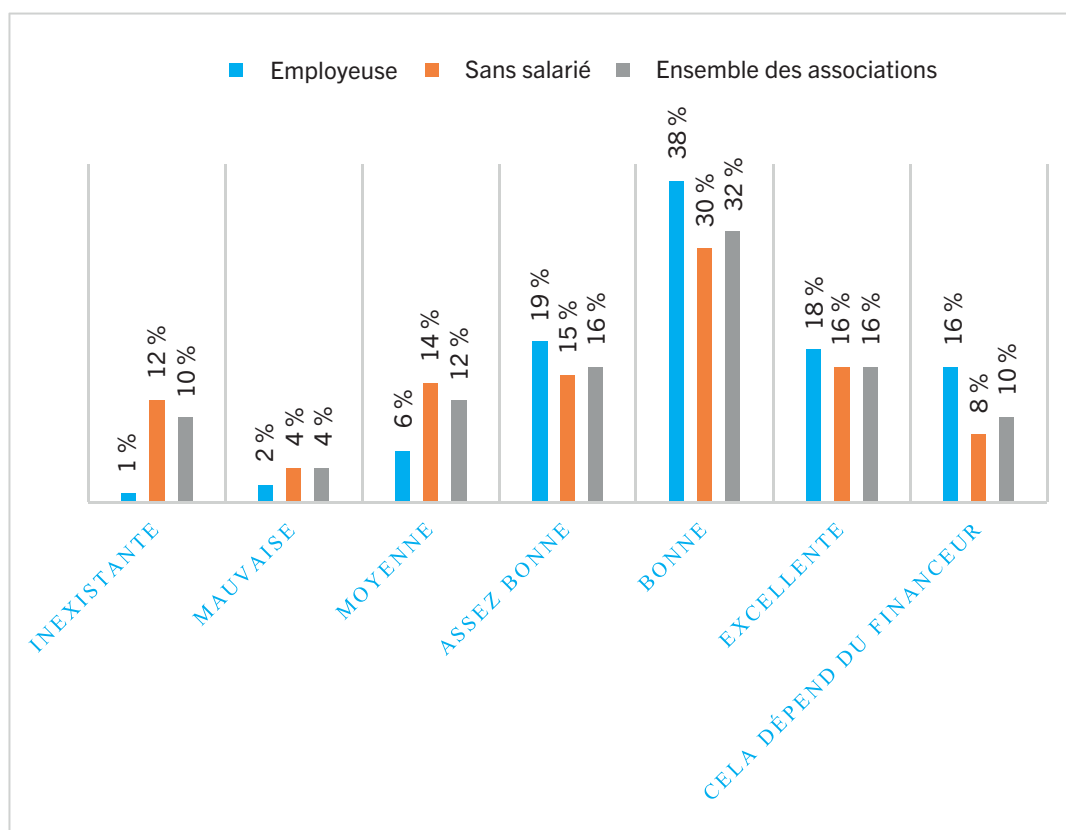
Tab. 29. La répartition des financements publics, selon le recours à l'emploi



Pour les associations qui ont déclaré avoir des financements publics, la commune est, de loin, le premier financeur des associations, tout particulièrement des associations sans salarié pour qui elle constitue 36 % des financements publics. Parmi ces associations 44 % reçoivent leurs subventions sans CPO et 11 % déclarent n'avoir aucune aide de la commune.

Le département est le second financeur le plus important pour le monde associatif et constitue 20 % des financements publics des associations employeuses.

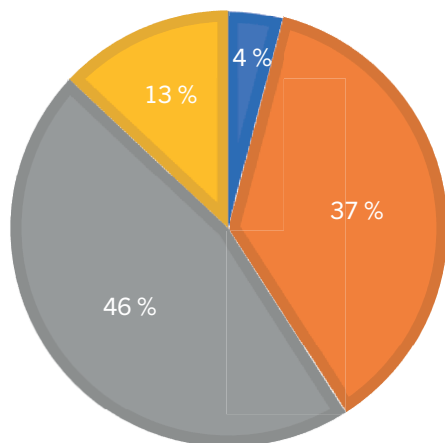
Tab. 30. L'évaluation des associations de leurs financeurs publics



10 % des associations répondantes évaluent leur relation avec ses financeurs comme inexistante. 32 % des associations considèrent leurs relations avec les financeurs bonne, cela est plus marqué chez les associations employeuses (38 %).

Les locaux

Tab. 31. Statut d'occupation des locaux



- Propriétaire Hébergée
- À titre gratuit
- Locataire (payant)
- L'association n'utilise pas de locaux

46 % des associations sont hébergées à titre gracieux, parmi ces associations 49 % sont les associations sans salarié.

37 % versent un loyer pour occuper les locaux dans lesquels elles mènent leurs activités. Parmi les associations locataires, 55 % sont des associations employeuses

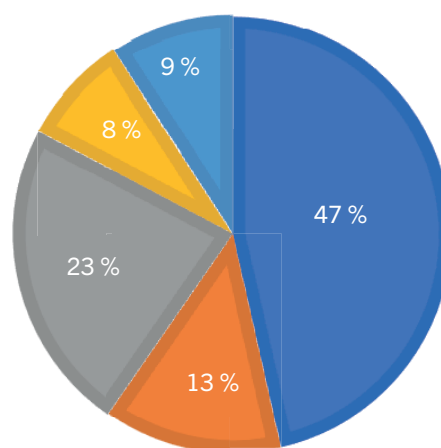
Une infime minorité est propriétaire des locaux occupés - 4 % de l'ensemble des structures associatives.

Parmi les associations que n'utilisent pas des locaux, les secteurs culturel et d'action caritative sont les plus représentés.

Tab. 32. Hébergeurs des associations locataires et hébergées gratuitement

Parmi 61 % des associations hébergées à titre gracieux, le secteur de sport est principalement hébergé par la ville, tandis que le secteur culturel est principalement hébergé par la maison des associations.

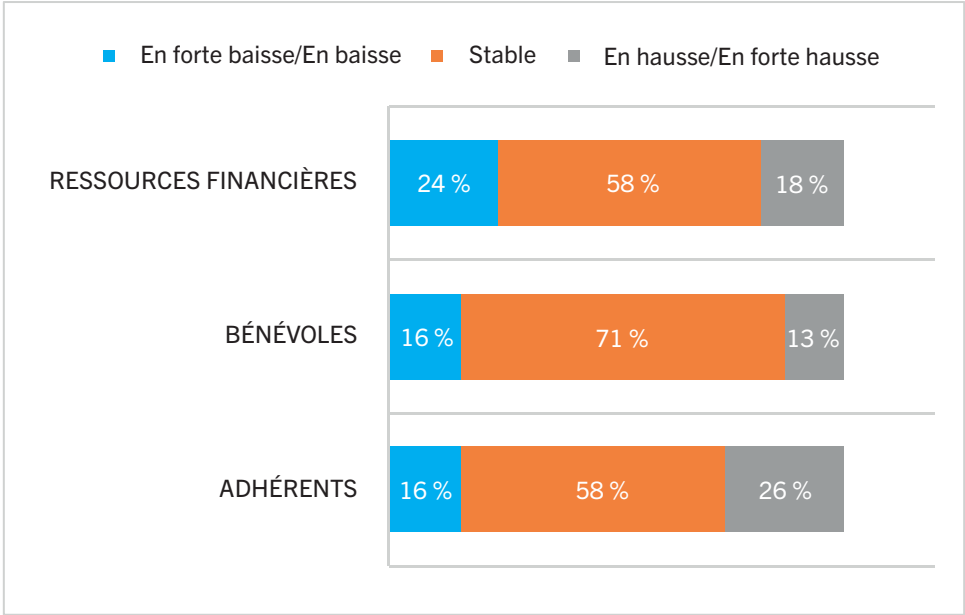
Le secteur d'action caritative est principalement hébergé par un membre.



- La mairie
- Un organisme privé
- Un.e membre
- Une autre collectivité publique
- Une maison des associations

Les perspectives des associations

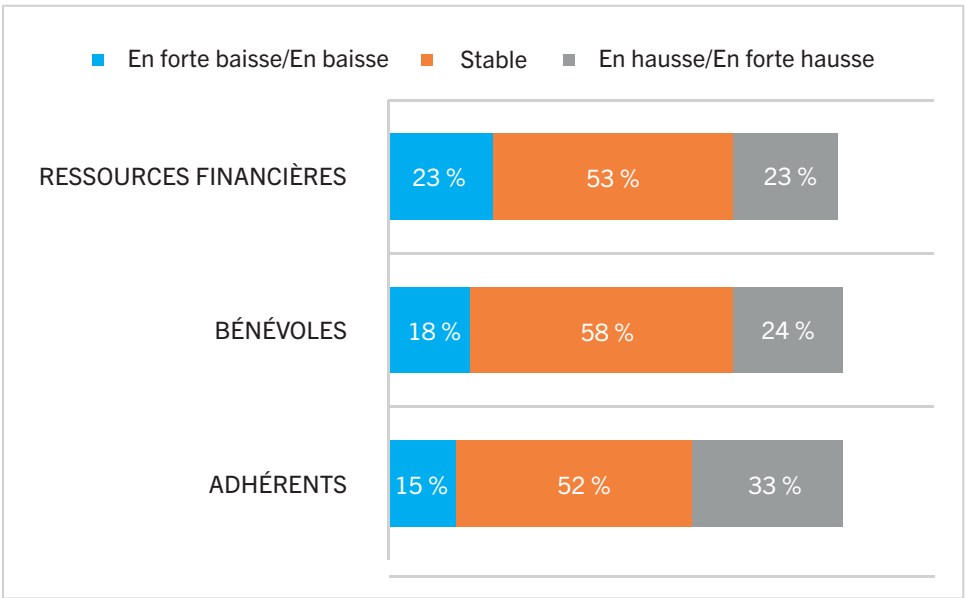
Tab. 33. Évolution des principaux indicateurs 2024



Les trois indicateurs semblent stables pour la majorité des associations.

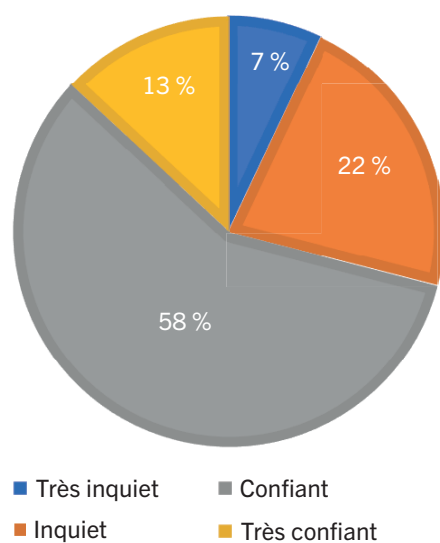
Les ressources financières semblent être l'indicateur le plus impacté avec 24 % des associations qui le déclarent en baisse ou en forte baisse.

Tab. 34. Évolution des principaux indicateurs pour le futur de l'association



Les associations envisagent la stabilité des indicateurs dans le futur.
La perspective de l'augmentation du nombre d'adhérents est présente pour 33 % des associations, tandis que 23 % des associations envisagent les ressources financières en baisse ou forte baisse.

Tab. 35. Le degré de confiance des associations

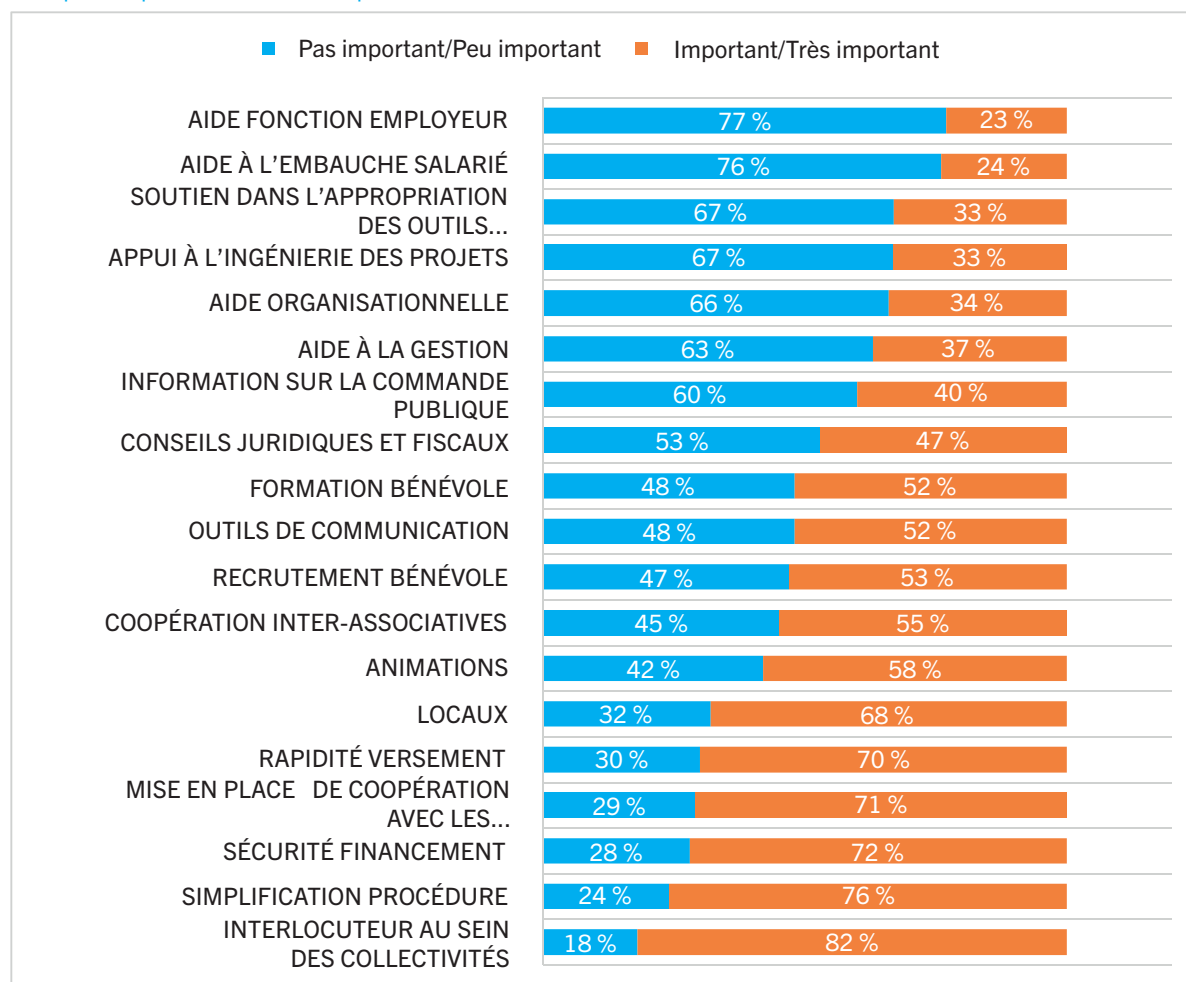


71 % des associations se disent confiantes en ce qui concerne l'avenir. 29 % des associations sont inquiètes ou très inquiètes en ce qui concerne l'avenir. L'inquiétude est plus forte chez les associations employeuses 38 % se dit inquiète ou très inquiète.

Il est important de souligner que lors de l'OLVA de 2021, 75 % des associations se disaient confiantes ou très confiantes en ce que concerne l'avenir. 26 % des associations étaient inquiètes ou très inquiètes vis-à-vis de leur avenir.

Les difficultés et besoins des associations

Les principaux besoins exprimés



Il s'agissait d'une question multiple. Le total dépasse donc 100 %.

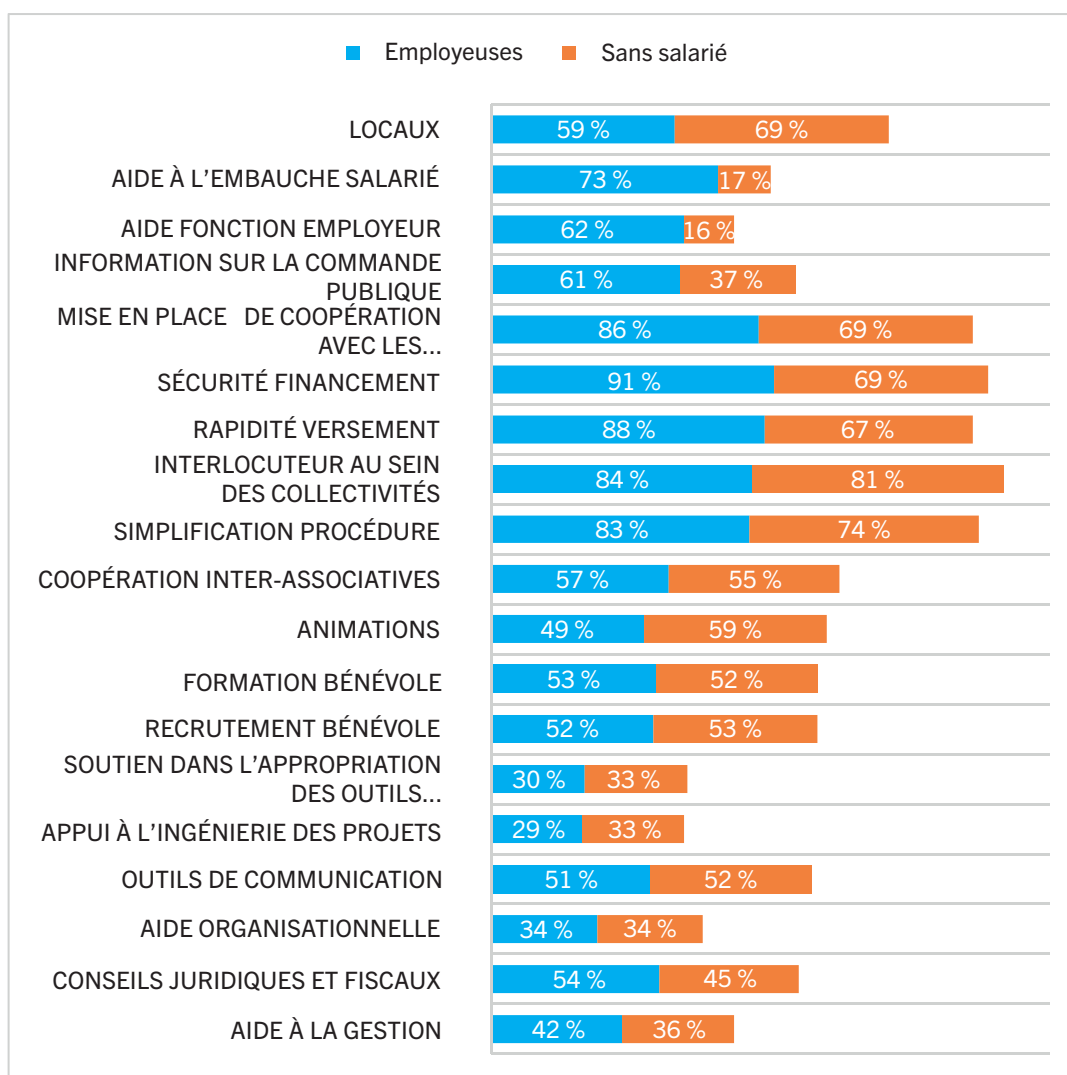
Lecture : 82 % des associations estiment qu'avoir un interlocuteur identifié au sein des collectivités est important ou très important.

Avoir un interlocuteur identifié au sein des collectivités est le principal besoin pour les associations. Ensuite, les associations s'attachent aux enjeux financiers, qu'il s'agisse de la simplification des procédures administratives (76 %), notamment les procédures de demande de subventions, ou encore de la sécurité des financements dans le temps (72 %), avec des attentes

en termes d'engagements pluriannuels permettant de gagner en visibilité.

La mise en place de coopérations avec les collectivités est un besoin important ou très important pour 71 % des associations.

Les besoins prioritaires selon le recours à l'emploi



Il s'agissait d'une question multiple. Le total dépasse donc 100 %.

Lecture : 81 % des associations sans salarié et 84 % des associations employeuses estiment qu'avoir un interlocuteur identifié au sein des collectivités est un besoin important ou nécessaire pour le développement de leur association.

Les besoins se distinguent selon que l'association a recours ou non à l'emploi pour développer son projet. Certains besoins sont très partagés comme la formation bénévole, le recrutement de bénévoles ou encore les animations.

Les associations employeuses sont plus attentives aux mesures qui permettent de renforcer leur viabilité:

la sécurisation des financements dans le temps qui améliore la visibilité et facilite la gestion, la rapidité dans le versement des aides publiques qui permet de renforcer les trésoreries associatives, la simplification des procédures administratives qui demandent beaucoup de temps de gestion et la formation pour les salariés. Elles sont aussi attentives à l'aide pour la fonction employeur et embauche de salarié.

Tab. 36. Les besoins d'utilisation des locaux

	Fréquence
Lieu d'activités et d'animations	75 %
Salle de réunion	58 %
Espace de stockage	43 %
Bureau	28 %
Autre (préciser)	8 %
Total/répondants	212 %

Il s'agissait d'une question multiple.
Le total dépasse donc 100 %.

75 % des associations ont besoin d'un lieu d'activités et d'animations et 58 % d'une salle de réunion. Ces besoins sont assez partagés entre les secteurs d'activité et le recours à l'emploi. En revanche, nous pouvons souligner que les associations culturelles ont plus besoin d'un espace de stockage (31 %).

Tab. 37. Fréquence d'utilisation de locaux

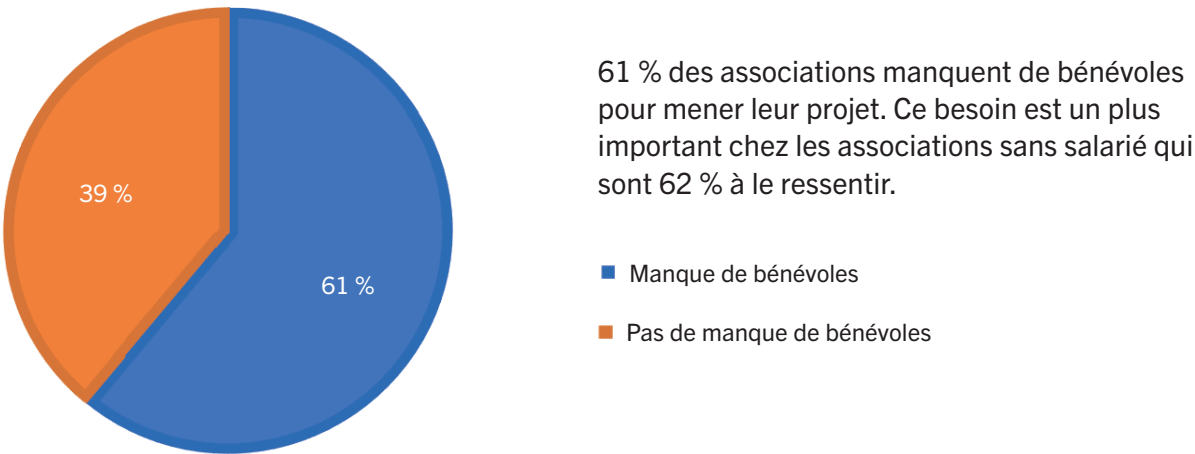
24 % des associations ont besoin d'un local tous les jours et 22 % plus d'une fois par semaine.

Les associations culturelles ont besoin d'un local principalement une fois par mois (49 %) et le sport plus d'une fois par semaine (43 %).

	Fréquence
Tous les jours	24 %
Plus d'une fois par semaine	22 %
Une fois par mois	15 %
Une fois par semaine	13 %
Plus d'une fois par mois	9 %
Une fois par an	6 %
Une fois par trimestre	5 %
Une fois par semestre	4 %
Total	100 %

Le manque de bénévoles et les difficultés de renouvellement des gouvernances

Tab. 38. Le manque de bénévoles au sein de l’association



Tab. 39. Les fonctions pour lesquelles l’association ressent des besoins en bénévolat

	Fréquence
Une aide ponctuelle (événement, intervention...)	63 %
Animation	62 %
Communication	50 %
Gestion, administration	43 %
Membres du CA ou du Bureau	33 %
Techniques ou requérant des compétences ou qualifications particulières	33 %
Total/ répondants	285 %

Lecture : 61 % des associations qui manquent de bénévoles ont besoin de bénévoles pour une aide ponctuelle à la hauteur de 63 %. Il s’agissait d’une question à choix multiples, le total dépasse donc 100 %.

Contrairement aux idées reçues, ce n'est pas sur les fonctions d'administrateurs et plus globalement de gestion/administration que les besoins sont les plus pressants. Le besoin le plus exprimé correspond à de l'aide ponctuelle sur des éléments très opérationnels lors d'un événement ou pour une intervention spécifique, 63 % des associations, pour l'animation, 62 % et communication, 50 %. Viennent ensuite les fonctions spécifiques – pour les fonctions techniques ou requérant des compétences ou qualifications particulières, 43 %, et les membres du CA 33 %.

Notons que ce qui relève de la « communication » est une problématique hautement délicate pour les associations. Les modalités et outils de communication évoluent très rapidement, et compte tenu de l'âge moyen des dirigeants associatifs, un décrochage générationnel peut se faire. Par ailleurs le problème est souvent abordé par la question de l'outillage et des logiciels bien plus que par la mise en œuvre d'une stratégie globale de communication.

Tab. 40. Motifs du manque de bénévoles

	Fréquence
Difficultés à dégager du temps pour s'engager	76 %
Manque d'implication des bénévoles dans la durée	59 %
Adhérents «consommateurs»	52 %
Craintes des responsabilités	41 %
Bénévoles COVID	18 %
Autre raison	14 %
Capacité de l'association à accueillir les bénévoles	14 %
Total/ répondants	273 %

Lecture : 61 % des associations qui manquent de bénévoles estiment que cela est dû à des difficultés des bénévoles à dégager du temps pour s'engager. Il s'agissait d'une question à choix multiples, le total dépasse donc 100 %.

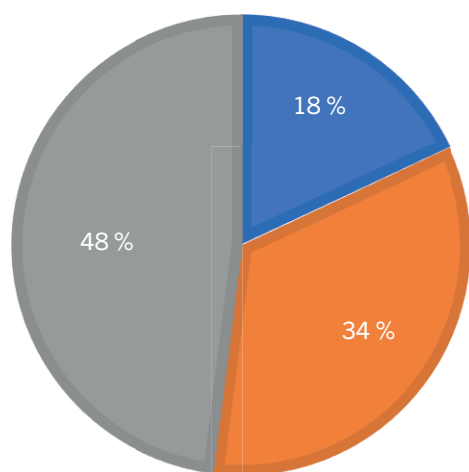
Le manque de temps est le premier motif du manque de bénévoles cité par les associations (76 %). Il semble donc important de travailler sur la forme des missions proposées par les associations pour favoriser l'engagement, d'autant que le type de bénévolat le plus sollicité est une aide ponctuelle.

Le manque d'implication des bénévoles dans la durée est également une préoccupation importante des associations (59 %). En effet, les mutations actuelles de l'engagement, notamment la disparition de la figure du militant au profit d'un engagement au projet, interroge le fonctionnement des associations et les invite à repenser les cadres des missions bénévoles.

Le caractère « consommateur » des adhérents est également un motif important du manque de bénévole (52 %). Il s'agit pour les associations de repenser leur rapport à leurs membres et de réfléchir aux manières de mieux les impliquer dans le projet de l'association.

Enfin, la crainte des responsabilités est également un frein à l'engagement (41 %). Cela rejoint la difficulté que les associations rencontrent à trouver des bénévoles pour le Conseil d'administration ou le Bureau.

Tab. 41. Les difficultés de renouvellement des gouvernances



- Oui des difficultés importantes
- Oui des difficultés ponctuelles
- Non

48 % des associations ne rencontrent pas de difficultés à renouveler leur gouvernance. 34 % des associations rencontrent des difficultés ponctuelles dans le renouvellement des membres de leur CA ou de leur Bureau. Ce besoin est plus exprimé pour les associations employeuses (37 %). En effet, on peut supposer que les responsabilités de la fonction employeur rend le renouvellement encore plus complexe.

Tab. 42. Raisons de difficultés de renouvellement des gouvernances

	Fréquence
Un manque de volonté des personnes, difficultés à s'engager (temps, craintes des responsabilités...)	91 %
La capacité de l'association à intégrer les nouveaux administrateurs ou membres du Bureau	16 %
Le fonctionnement de l'association qui fait peur (difficultés économiques, fonction employeur...)	11 %
Le mode d'organisation de l'association qui rebute (gouvernance verticale, floue...)	5 %
Des incertitudes sur le projet de l'association (activités en évolution, projet à repenser...)	6 %
Autre (préciser)	12 %
Total/ répondants	139 %

Il s'agissait d'une question à choix multiples, le total dépasse donc 100 %.

Pour 91 % des associations les difficultés liées au renouvellement de la gouvernance sont dues à un manque de volonté des personnes, difficultés à s'engager.

Conclusion

Ce panorama permet de mesurer l'importance et la diversité de la vie associative à l'Eurométropole de Strasbourg. Présentes dans de multiples domaines, les associations sont des actrices essentielles de la vie du territoire. Elles contribuent à l'animation et à l'attractivité locale et sont des vecteurs essentiels du vivre ensemble et de la cohésion sociale. Le poids économique des associations en fait aussi un secteur important du dynamisme territorial.

Des besoins diversifiés s'expriment tant sur les moyens (locaux, financements...) que sur les moyens de retisser les liens avec les adhérents et les bénévoles. Ce rapport invite donc les différents acteurs concernés à se saisir de ces enjeux pour co-construire les réponses adaptées.

Outre les connaissances qu'il produit sur les réalités et les besoins du tissu associatif local, l'observatoire local de la vie associative est un outil de partage et d'interconnaissance. Ainsi, il ne saurait se résumer à une enquête et entend inscrire son action dans le long terme pour permettre d'entretenir un dialogue structuré entre les acteurs du fait associatif sur le territoire.

Annexe

Nomenclature détaillée (11 secteurs)	Nomenclature agrégée (7 secteurs)
Action humanitaire	Humanitaire, social, santé
Action sociale	
Santé	
Défense des droits et des causes	Défense des droits et des causes
Environnement	
Loisirs	Loisirs
Éducation, formation, insertion	Éducation, formation, insertion
Sports	Sports
Culture	Culture
Défense des intérêts économiques	Activités économiques
Vie et développement local	